

MÉMOIRE par CHANTAL GAGNON

Livré par courriel le 13 FÉVRIER 2025

Pour l'OCPM (Office de Consultation Publique de Montréal)

Je, Chantal Gagnon, de la Ville de Montréal, **AFFIRME ET DÉCLARE CE QUI SUIT :**

1. Je suis une résidente de Montréal, dans la province de Québec. Je vis avec mon conjoint et mes deux enfants dans le quartier St-Henri. J'habite à St-Henri depuis 2017. J'ai deux enfants, âgés de 7 et 9 ans.

2. En août 2023, j'ai appris par un article de La Presse la planification d'un site offrant des services de consommation supervisée qui serait situé à moins de 200m de l'école primaire Victor-Rousselot. À l'époque, mes enfants étaient en première et deuxième année à l'école Victor-Rousselot. Depuis que j'ai appris l'existence du site, je fais partie d'un groupe de parents, de résidents, de commerçants et de membres de la communauté qui s'inquiètent de la proximité du site par rapport à l'école primaire Victor-Rousselot, qui abrite également un service de garde. Notre groupe, appelé Coalition Victor-Rousselot, demande et partage des informations et plaide auprès de tous les niveaux de gouvernement contre l'implantation du site si près d'une école primaire et d'un service de garde.

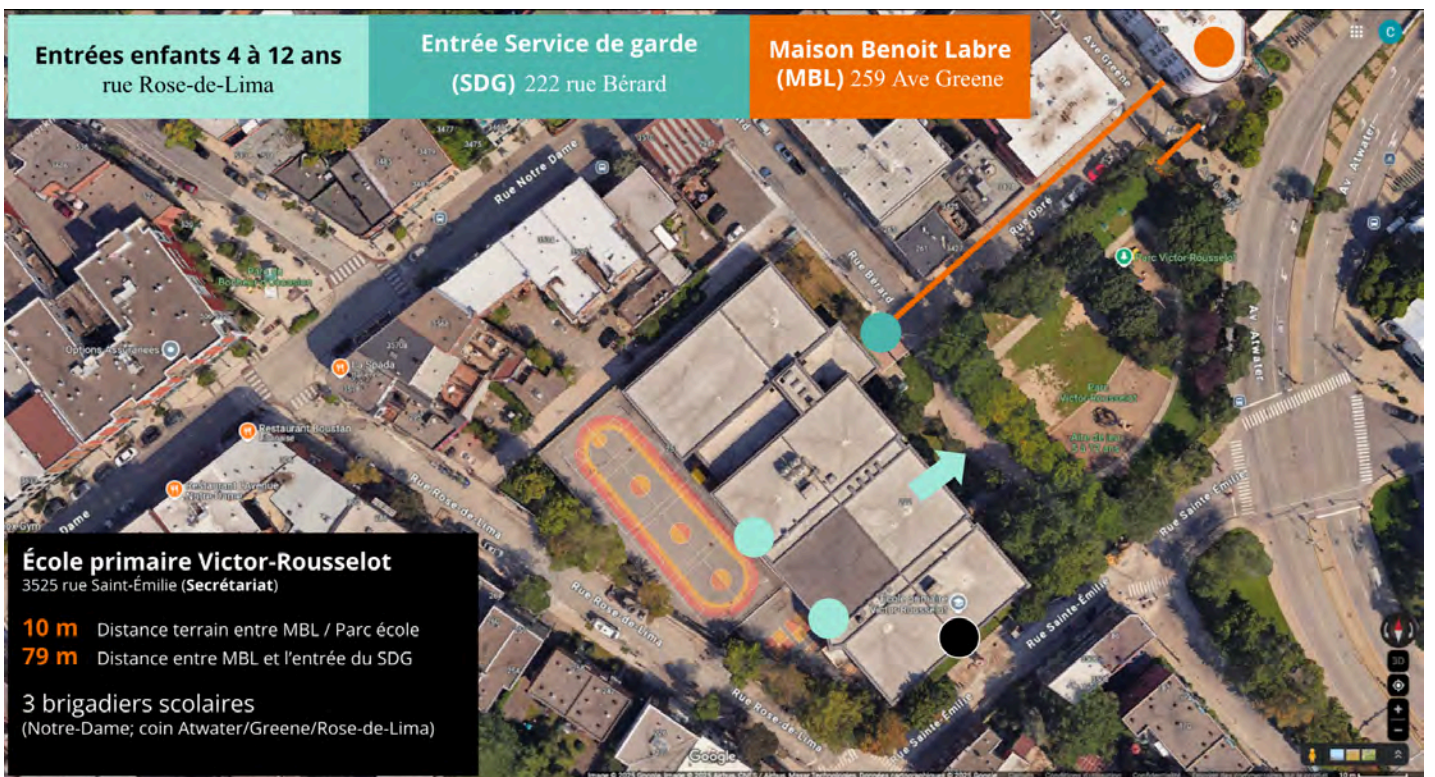
3. Sur la base de ce qui précède, j'ai une connaissance personnelle des questions exposées dans la présente déclaration, sauf dans la mesure où mes connaissances sont fondées sur des informations et des convictions, auquel cas j'ai identifié la source de l'information et je crois qu'elle est véridique.

A. L'école primaire Victor-Rousselot et la Maison Benoît Labre

4. L'adresse civique de l'école Victor-Rousselot est le 3525 rue Sainte Émilie, à Montréal. Cet établissement scolaire dispense un enseignement français financé par l'État aux enfants âgés de quatre ans à douze ans (Maternelle 4 ans, jusqu'à la 6e année).

5. Le site Maison Benoît Labre est situé au 259 avenue Greene, à Montréal. Le site offre des services de consommation supervisée. La Maison Benoît Labre offre également des repas, des logements de transition et d'autres services sociaux aux personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale et de toxicomanie. Une description des services offerts à la halte-accueil 24/7 de la Maison Benoît Labre, tirée de leur page Web, est en pièce jointe au présent mémoire en tant que **ANNEXE « A »**.

6. L'entrée de l'école Victor-Rousselot la plus proche du site de la Maison Benoît Labre est la porte du service de garde, située au 222 rue Bérard. Le service de garde offre une prise en charge des enfants inscrits, avant et après les heures de l'école. Les familles peuvent déposer leurs enfants au service de garde (SDG) avant les heures de classe (ouverture à 7am), et les récupérer après les heures de classe (fermeture à 6pm). Un parc municipal fréquemment utilisé par les élèves et le personnel de l'école Victor-Rousselot, le parc école Victor-Rousselot, est situé entre le site Maison Benoît Labre et l'école Victor-Rousselot. Vous trouverez ci-dessous une capture d'écran de Google Maps où le site Maison Benoît Labre est indiqué par une épingle rouge :



7. Au cours des neuf derniers mois, depuis l'ouverture du site en avril 2024, j'ai constaté que le quartier environnant est devenu nettement moins sécuritaire et plus désordonné. En conséquence, je ne me sens plus à l'aise que mes enfants fréquentent notre école de quartier (École Victor-Rousselot). Mon partenaire et moi avons pris la décision de transférer nos enfants dans une autre école cette année, à partir d'août 2024. Nous avons donc dû leur imposer un changement d'école, afin d'assurer leur sécurité.

B. Diminution de la sécurité et augmentation des méfaits

8. J'ai personnellement été témoin des incidents suivants à proximité du site et de l'école Victor-Rousselot :

- Consommation publique de drogues et achat et vente publics de drogues illégales ;
- Aiguilles et autres accessoires de drogue jetés de manière inappropriée, y compris dans l'aire de jeux pour enfants de l'école Victor-Rousselot et du parc Victor-Rousselot ;
- La nudité publique, l'urination, la défécation, les vomissements, la masturbation et sexe ;
- Les bagarres et autres comportements erratiques ou dangereux (par exemple, marcher dans la circulation, crier sur les passants) ;
- Poursuivre ou suivre des passants et leur demander de l'argent ou de la drogue, y compris à des enfants ;
- Les grands rassemblements publics incluant tous les comportements ci-dessus, en particulier à l'extérieur du site Maison Benoit Labre et dans le parc Victor-Rousselot, juste à côté de l'école et du service de garde Victor-Rousselot.

9. J'ai été témoin de tels incidents depuis le 15 avril 2024, date d'ouverture du site Maison Benoit Labre. J'ai souvent été témoin de certains des incidents susmentionnés alors que j'étais accompagné de mes deux jeunes enfants. Par exemple :

a. Le 27 mai 2024, une femme en état d'ébriété se trouvait à l'angle des rues Notre-Dame et Bérard. Elle semblait complètement désorientée et perturbait la circulation sur la rue Notre-Dame. La police a dû intervenir.

b. Le 3 juin 2024, un homme consommait de la drogue dans l'entrée d'une résidence privée de la rue Bérard, alors que nous emmenions nos enfants au service de garde le matin.

c. En 2024, une femme en état d'ébriété et agressive a traversé le parc école Victor-Rousselot à proximité de nos enfants, alors qu'ils jouaient au football avec des amis entre 17h et 18h. Depuis l'ouverture du site, j'ai constaté que la majorité des parents du parc Victor-Rousselot étaient constamment en état d'hypervigilance (dont moi-même).

10. En raison de ces problèmes, je ne me sens plus en sécurité lorsque je me promène seule dans le quartier autour du site Maison Benoit Labre. Lorsque mes enfants fréquentaient encore l'école Victor-Rousselot, j'ai changé l'itinéraire que j'empruntais pour les accompagner à l'école et en revenir. Je n'emmène plus mes enfants jouer au parc école Victor-Rousselot, ni dans la cour d'école (rue Rose-de-Lima). Le personnel de l'école et du service de garde m'a dit qu'il emmenait moins les enfants jouer au parc école Victor-Rousselot pendant la journée, beaucoup moins souvent maintenant, voire jamais.

11. Sur la base de mon expérience, décrite ci-dessus, j'ai pris la décision de retirer mes enfants de l'école Victor-Rousselot.

C. Incidents documentés par la direction de l'école Victor-Rousselot

12. En juin 2024, j'ai fait une demande d'accès à l'information pour obtenir des documents du Centre de services scolaires de Montréal (CSSDM) - la commission scolaire qui gère l'école Victor-Rousselot et le service de garde qui s'y trouve. J'ai demandé, entre autres, le registre des incidents concernant des personnes ou des comportements extérieurs qui ont perturbé le fonctionnement de l'école depuis l'ouverture du site Maison Benoit Labre, tel que compilé par la direction de l'école. En pièce jointe ANNEXE « B » est la réponse à ma demande d'accès à l'information du CSSDM, datée du 11 juillet 2024 ("Demande d'accès à l'information #1").¹ En pièce jointe ANNEXE « C » est le dossier que j'ai reçu du CSSDM en réponse à ma demande de registre des incidents.²

13. Il y a 46 incidents répertoriés, du 3 octobre 2023 au 7 juin 2024. Au cours des six mois et demi environ qui ont précédé l'ouverture du site, il y a eu 8 incidents. Au cours des deux premiers mois suivant l'ouverture du site, il y a eu environ 38 incidents. Sur ces 38 incidents, 20 concernaient une personne non autorisée qui errait dans la cour de l'école ou y accédait, 16 concernaient des cris, des paroles ou des comportements dérangeants, et 4 concernaient l'usage public de stupéfiants.

14. Voici une liste des incidents survenus entre le 15 avril 2024 et le 7 juin 2024, extraite de la pièce jointe ANNEXE « C ». Cette liste ne représente qu'une partie des incidents rapportés dans le registre de la CSSDM après l'ouverture du site Maison Benoit Labre :

- 22 avril 2024 : Deux hommes et une femme, la femme torse nu, sont entendus en train de crier dans l'allée à côté de la cour de l'école.
- 23 avril 2024 : Un homme armé d'un bâton hurle le mot « pédophile » dans le passage entre l'école et le site Maison Benoit Labre.
- 24 avril 2024 : Un homme nu est vu par un parent à l'entrée du service de garde (SDG) rue Bérard.

¹ Une traduction en anglais est disponible en PJ, et un certificat du traducteur peut vous être livré au besoin

² Une traduction en anglais est disponible en PJ, et un certificat du traducteur peut vous être livré au besoin

- 17 mai 2024 : Un homme fume du crack à côté du parc école le matin. Une femme avec une seringue est vue près du parc de l'école plus tard dans la même journée.

- 21 mai 2024 : Alors qu'un groupe d'enfants joue dehors, une femme crie et baisse ses vêtements près de la clôture du parc école.

- 24 mai 2024 : Lors d'une récréation à l'extérieur, les sous-vêtements d'un adulte remplis d'excréments sont retrouvés par un enfant dans le parc école.

- 26 mai 2024 : Des personnes se soulagent devant l'entrée de l'école.

- 2 juin 2024 : Un feu est allumé dans une poubelle de l'allée adjacente à l'école, qui est jonchée d'ordures.

- 22 avril 2024 : Deux hommes et une femme, la femme torse nu, sont entendus en train de crier dans l'allée à côté de la cour de l'école.

- 23 avril 2024 : Un homme armé d'un bâton hurle le mot « pédophile » dans le passage entre l'école et le site.

- 24 avril 2024 : Un homme nu est vu par un parent à l'entrée de la garderie.

- 17 mai 2024 : Un homme fume du crack à côté du parc de l'école le matin. Une femme avec une seringue est vue près du parc de l'école plus tard dans la même journée.

- 21 mai 2024 : Alors qu'un groupe d'enfants joue dehors, une femme crie et baisse ses vêtements près de la clôture du parc école.

- 24 mai 2024 : Lors d'une récréation à l'extérieur, les sous-vêtements d'un adulte remplis d'excréments sont retrouvés par un enfant dans le parc école.

- 26 mai 2024 : Des personnes se soulagent devant l'entrée de l'école.

- 2 juin 2024 : Un feu est allumé dans une poubelle de l'allée adjacente à l'école, qui est jonchée d'ordures.

15. En novembre 2024, un chercheur de La Presse soumet une deuxième demande d'accès à l'information au CSSDM, demandant, entre autres, la liste des incidents du 7 juin 2024 au 20 novembre 2024 concernant le site Maison Benoît Labre tenue par la direction de l'école Victor-Rousselot (« Demande d'accès à l'information #2 »). Une journaliste de La Presse, Louise Leduc, a partagé avec la Coalition Victor-Rousselot une copie de la lettre de réponse de la CSSDM, qui est en pièce jointe comme ANNEXE « D ».³ Louise Leduc a également partagé une copie du registre des incidents fourni par la CSSDM, qui est en pièce jointe en tant ANNEXE « E ».⁴

16. La première demande d'accès à l'information, qui portait sur la période du 15 avril au 7 juin 2024, et la deuxième demande d'accès à l'information, qui portait sur la période du 7 juin au 20 novembre 2024, visaient toutes deux à obtenir les registres d'incidents relatifs au site Maison Benoît Labre conservés par la direction de l'école Victor Rousselot. Cependant, la portée des deux demandes était différente. La première demande d'accès à l'information visait à obtenir les registres des incidents concernant la Maison Benoît Labre dans le cadre d'incidents ayant perturbé le bon fonctionnement de l'école Victor Rousselot. La demande d'accès à l'information #2, préparée par la journaliste de La Presse Louise Leduc, visait à obtenir des registres d'événements/incidents concernant le site Maison Benoît Labre. Contrairement à la demande d'accès à l'information #1, la demande d'accès à l'information #2 ne fait pas spécifiquement référence à des incidents ayant perturbé le bon fonctionnement de l'école.

17. Comme indiqué dans la pièce jointe ANNEXE « E »,⁵ il y a eu 27 incidents documentés entre le 28 août 2024 (début de l'année scolaire 2024/2025) et le 13 novembre 2024 (date à laquelle la demande a été soumise). Neuf (9) de ces 27 incidents concernaient une personne non autorisée qui errait dans la cour de l'école ou y accédait ; Douze (12) de ces incidents concernaient la consommation de drogues en public ; Et quatre (4) de ces incidents concernaient des cris, des paroles ou des comportements dérangeants.

Voici quelques-uns de ces incidents :

- 10 juin 2024 : Des excréments humains sont retrouvés à l'entrée de l'école ;
- 11 juin 2024 : Un individu donne un coup de coude à un élève de 6e année et le suit jusqu'à l'école. Les parents et d'autres enfants interviennent pour aider l'enfant.
- 28 août 2024 : Deux individus sans domicile fixe se trouvent dans la cour de l'école et sont priés de partir.
- 16 septembre 2024 : Un homme en crise veut entrer dans la cour de l'école. Il est conseillé au personnel de l'école de ne pas laisser les enfants sortir.

³ Une traduction en anglais est disponible en PJ, et un certificat du traducteur peut vous être livré au besoin

⁴ Une traduction en anglais est disponible en PJ, et un certificat du traducteur peut vous être livré au besoin

⁵ Une traduction en anglais est disponible en PJ, et un certificat du traducteur peut vous être livré au besoin

- 30 septembre 2024 : Un membre du personnel scolaire est menacé dans la rue près de l'école par un individu brandissant agressivement une bouteille et lui demandant de la nourriture.
- 1er octobre 2024 : Une pipe en verre est retrouvée devant l'école.
- 1er novembre 2024 : Un sac rempli de seringues est retrouvé dans la cour de l'école.
- 4 novembre 2024 : Une fiole de Naloxone est trouvée dans la cour de l'école.
- 13 novembre 2024 : Une personne fume du crack devant l'entrée du service de garde.

D. Augmentation de la criminalité selon les données du Service de police de Montréal

18. Le 3 juillet 2024, la Coalition Victor-Rousselot a fait une demande d'accès à l'information auprès du Service de police de Montréal (SPVM). La pièce jointe ANNEXE « F » est une copie d'un rapport daté du 31 juillet 2024 que nous avons reçu du SPVM intitulé « Bilan de la criminalité et des appels de service à proximité du site de consommation supervisée Benoît Labre depuis son ouverture ». ⁶ Le SPVM détaille les statistiques de criminalité et d'appels de service de la police dans un rayon de 250 m du site Maison Benoit Labre, avant et après l'ouverture du site. Le rapport du SPVM compare également les statistiques pour le rayon de 250 m autour du site avec les statistiques pour le reste du district de police (Poste de quartier «PDQ 15»), qui comprend les quartiers du Sud-ouest de Montréal de Saint-Paul, Petite Bourgogne, Pointe-Saint-Charles, Saint-Henri et Ville-Émard).

19. Le rapport du SPVM compare les statistiques sur les différents types de crimes de la période de 3,5 mois avant l'ouverture du site Maison Benoit Labre (1er janvier 2024 - 14 avril 2024) avec la période de 3,5 mois après l'ouverture du site (15 avril 2024 - 28 juillet 2024). Le rapport du SPVM indique qu'après l'ouverture du site :

- les crimes contre la propriété ont augmenté de 67% dans un rayon de 250m autour du site Maison Benoit Labre, alors qu'ils n'ont augmenté que de 29% dans le reste du PDQ 15 (en dehors du rayon de 250m) ;
- les crimes contre la personne ont augmenté de 93% dans un rayon de 250m autour du site Maison Benoit Labre, alors qu'ils n'ont augmenté que de 18% dans le reste du PDQ 15 (en dehors du rayon de 250m) ;
- les autres événements (ex; trouble de l'ordre public, overdoses, décès, état mental perturbé, etc.) ont augmenté de 128 % dans un rayon de 250 m autour du site, alors qu'ils n'ont augmenté que de 20 % dans le reste du PDQ 15 (en dehors du rayon de 250 m) ;
- les appels aux services de police ont augmenté de 159% dans un rayon de 250m autour du site, alors qu'ils n'ont augmenté que de 13% dans le reste du PDQ 15 (en dehors du rayon de 250m).

⁶Une traduction en anglais est disponible en PJ, et un certificat du traducteur peut vous être livré au besoin

20. Si l'on considère l'ensemble des crimes contre la propriété, l'ensemble des crimes contre les personnes et l'ensemble des autres événements enregistrés par le SPVM dans un rayon de 250 m autour du site Maison Benoit Labre, on dénombre un total de 72 incidents dans les 3,5 mois précédant l'ouverture du site. En comparaison, il y a eu 135 incidents dans les 3,5 mois suivant l'ouverture du site.

21. Voici d'autres faits saillants basé sur des recherches et articles de presse

- Le volet drogue du site (projet) Maison Benoit Labre était connu par l'arrondissement du Sud-Ouest depuis 2018
- La majorité des citoyens ont appris la nature du site (projet) Maison Benoit Labre par un [article paru dans La Presse le 13 août 2023](#)
- Aucune consultation publique citoyenne n'a eu lieu, car la Ville de Montréal (ou l'arrondissement du Sud-Ouest) aurait catégorisé ce projet (site) sous la charte 89.4 de la Ville de Montréal (charte qui stipule: pas de référendum pour un projet social)
- L'exemption temporaire a été accordée par la Direction de la Santé Publique de Montréal. Santé Publique Canada a délégué ses pouvoirs aux provinces durant la pandémie
- Il est répertorié 40 SIS (Service d'Injection Supervisée) au Canada, dont 24 dans la province de l'Ontario et 4 dans la province du Québec
- Dans la province du Québec, les quatre (4) SIS localisés à Montréal sont; Cactus, Spectre de rue, Dopamine, Unité mobile et le site Maison Benoît Labre (MBL)
- Aucun SIS à Montréal n'est 24/7. Bien que le site Maison Benoit Labre mentionne être 24/7, les deux (2) cubicules d'injection et d'inhalation sont ouverts du lundi au vendredi de 8am à 3pm
- Le site Maison Benoit Labre reste un projet unique, car ils ont plusieurs volets et services (hébergement, SIS, et centre de jour). Les 36 locataires peuvent consommer de la drogue dans leur logement. Le site Maison Benoit Labre est le premier et seul site à Montréal à offrir le service d'inhalation supervisé (fentanyl). Tous les autres SIS à Montréal, offre le service d'injection supervisé uniquement
- Aucune loi protège à ce jour, un SIS (service d'injection supervisé) de s'implanter près d'un établissement scolaire ou d'une garderie. Cependant, une loi empêche une SQDC (cannabis) de s'implanter à moins de 250 m d'une école ou d'un centre de service de garde éducatif à l'enfance
- La proximité avec les enfants n'est pas analysée lorsque la Ville de Montréal doit approuver l'emplacement d'un refuge ou d'un autre service
- Il n'existe pas de règles pour déterminer la proximité d'un centre de consommation supervisé par rapport à une école ou un centre de la petite enfance (Santé publique de Montréal)

22. Nous aimerions également que les commissaires de l'Office de Consultation Publique de Montréal, ainsi que toutes les autorités compétentes en matière d'implantation de refuge 24/7, prennent connaissance de ce rapport d'expert en ANNEXE « G ». Le rapport « Impacts des sites d'injection supervisée sur la santé publique et le bien-être des communautés à proximité » (Carolyn Côté-Lussier, PhD) fait référence à des données de la clientèle qui fréquente l'école Victor-Rousselot et des impacts sur le développement des enfants et de leur réussite scolaire. Malheureusement, ce rapport d'expert semble avoir été ignoré pré ouverture et post ouverture du site Maison Benoit Labre. En voici quelques extraits ;

- Cependant, il n'est pas possible d'écarter que cette nouvelle infrastructure dans le quartier de l'école primaire Victor-Rousselot constituera une charge inéquitable pour les enfants et familles de Saint-Henri fréquentant l'école primaire, qui sont déjà confrontés à des enjeux de défavorisation, de marginalisation et de criminalisation disproportionnés à comparer la population montréalaise.
- L'école Victor-Rousselot compte approximativement 285 enfants, incluant des élèves du préscolaire (4 et 5 ans) à la 6e année. C'est également un « point de service » pour la CSSDM, offrant des services spécialisés aux enfants nouvellement arrivés au pays ne parlant pas le français et/ou ayant des difficultés de l'ordre de la communication, ainsi que des classes « point de service » pour des difficultés graves d'apprentissage.
- En 2022, le Comité de gestion de la taxe scolaire de l'Île de Montréal, classe l'école Victor-Rousselot en 13e rang, sur les 359 écoles de l'île, selon un indice de défavorisation. L'école est donc dans le 5% des écoles les plus défavorisées à Montréal.
- Les résident.e.s de Saint-Henri et plus particulièrement ceux à proximité de l'école font face à une concentration d'indicateurs de défavorisation, de marginalisation et vulnérabilité. Le quartier local est constitué d'une forte concentration de familles monoparentales, couples avec enfants, personnes avec des langues autres que le français et l'anglais, et des personnes racisées.
- En résumé, les données sur l'impact de SIS indiquent des bénéfices clairs pour les personnes UDII. Bien que plusieurs études démontrent aucune augmentation ni diminution du crime suite à l'implantation d'un SIS, ces études sont limitées de façon importante par la période d'étude, la précision spatiale et les sources de données. Les études doivent considérer d'autres indicateurs de sécurité publique outre le crime rapporté par la police (p. ex., victimisation auto-rapportée, sentiment de sécurité, perception de cohésion sociale et d'efficacité collective). À ce jour, certaines études longitudinales démontrent des impacts néfastes sur l'usage des espaces publics et la vie de quartier à proximité de SIS. Finalement, il y a un manque flagrant de données probantes sur les impacts de SIS sur la santé publique et le bien-être des communautés à proximité, et surtout pour les populations vulnérables et marginalisées.
- Une analyse de l'emplacement des 39 SIS et de leur proximité à une école primaire ou secondaire au Canada, effectuée en 2023, suggère que la distance moyenne entre un SIS et l'école la plus proche est de 603m.
- À ce jour, selon les politiques et procédures de Santé Canada, il n'y a aucune contrainte sur la proximité d'un SIS à une école ou les autres milieux de vie des enfants. Il revient aux municipalités d'approuver de l'utilisation du sol selon les règles municipales. Cependant, il est exigé que le demandeur fournisse une description des conditions locales, incluant de la clientèle ciblée, le nombre de surdoses et de décès liés à la consommation de drogues dans le quartier et les autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur la santé et la sécurité de la population cible et du quartier. Le demandeur doit également soumettre un rapport de

consultation communautaire et tous les documents connexes indiquant les préoccupations soulevées au cours de la consultation, et une description des mesures visant à répondre à ces préoccupations.

- En 2018, basé sur une revue des SIS au Canada, le Ministère de santé de l'Ontario a produit un guide afin d'agréments les critères établis par Santé Canada. Celui-ci stipule que les SIS ne doivent pas être concentrés dans un emplacement ou quartier, et que la proximité à des garderies, parcs et/ou écoles sera considérée (Ministry of Health and Long-Term Care, 2018). Spécifiquement, si le site est situé à 100m-200m des milieux de vie des enfants, le demandeur doit faire un engagement permanent envers les préoccupations de la communauté.
- De plus, la pratique courante à ce jour est de ne pas implanter des SIS à moins de 500m d'une école, outre quelques exceptions au Canada. Cette pratique semble se formaliser par le biais de politiques mises en place par des gouvernements provinciaux. Cette approche peut s'expliquer en partie par le désir de limiter les impacts potentiellement néfastes de SIS dans des lieux hautement fréquentés par les enfants et leurs familles. De plus, la présence accrue d'enfants et de familles dans les lieux publics à proximité de SIS pourrait représenter un risque de santé pour ces derniers et pour les personnes UDII (p. ex., en perturbant leurs pratiques d'hygiène, en les pressant, en menant à une présence policière accrue dû à des craintes liées à la sécurité publique).
- Les enfants vivant de la pauvreté sont surtout propices à utiliser un transport actif pour se rendre à l'école, mais ceci est affecté en partie par la perception de sécurité du quartier (Cutumisu et al., 2014; Pabayoy et al., 2012). Sur le sujet du trajet domicile-scolaire, le rapport souligne que « l'école constitue en effet une destination quotidienne, fréquentée par des enfants dont la mobilité est déterminée non seulement par leurs capacités, leurs compétences et leurs préférences individuelles, mais aussi par les pratiques de leurs parents »
- Pour les enfants vulnérables au plan socio-économique, la vie de quartier est particulièrement importante pour leur santé, bien-être et réussite scolaire. Des associations directes et indirectes sont observées entre les trajectoires de pauvreté des jeunes (estimées à l'aide d'un modèle de croissance latente), les conditions défavorables des quartiers résidentiels et le sentiment de manque de sécurité à l'école (Côté-Lussier et al., 2015a). Sur le plan de la réussite scolaire, le sentiment d'insécurité à l'école est associé à un moins bon fonctionnement socio-émotionnel et à un moindre engagement en classe (Côté-Lussier & Fitzpatrick, 2016), des éléments nécessaires pour la réussite scolaire (Pagani, Fitzpatrick, Belleau & Janosz, 2011).
- En ayant un impact sur le sentiment de sécurité des parents, des enfants, ainsi que sur la vie de quartier, il y a un risque que l'implantation d'un SIS à proximité d'une école primaire (moins de 500m) aille un impact néfaste sur la santé, le bien-être et la réussite scolaire des enfants.

23. Sur la base de mon expérience en tant que résident de St-Henri, et parent de deux enfants à l'école Victor-Rousselot et membre de la Coalition Victor-Rousselot, je soutiendrais fortement une loi au Québec similaire à la loi ontarienne *Safer Streets, Stronger Communities Act* interdisant l'exploitation de sites de consommation supervisée à moins de 200 m d'un établissement scolaire ou d'une garderie.

En espérant sincèrement que ce mémoire et données probantes jointes, vous aident à émettre des recommandations qui auront une résonance et une écoute à tous les paliers politiques et également dans le milieu communautaire.

À mon humble avis, la clientèle vulnérable qui devrait primer au-dessus de toute autre clientèle vulnérable est **les enfants**. En aucun cas leurs droits fondamentaux ne devraient être brimés. Leur sentiment de sécurité est un besoin de base pour leur développement physique et psychologique. Leur école de quartier, est leur lieu de vie. Prenez également en considération leur déplacement au quotidien dans le corridor scolaire. Jamais, leur déplacement vers l'école ne devrait générer de l'anxiété ni de la peur - et encore moins, augmenter le risque des méfaits pour leur sécurité.

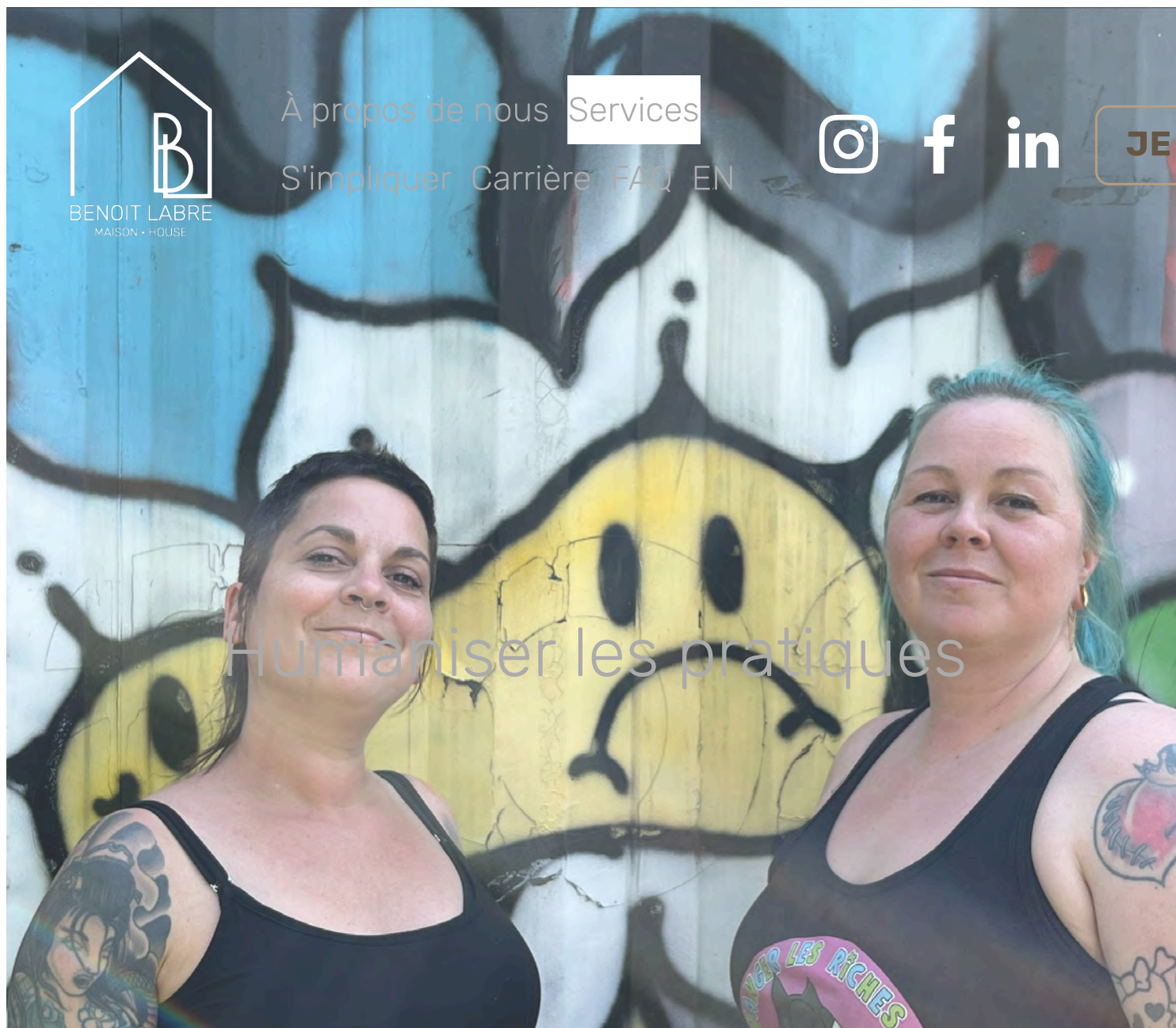
Le stress chronique a un impact sur le développement des enfants qui fréquentent actuellement l'école Victor-Rousselot. Le site Maison Benoit Labre aura forcément des impacts sur leur développement et réussite scolaire. Basé sur les nombreuses demandes d'accès à l'information et données probantes accessibles à ce jour, je vous prie de prendre en considération ces enfants âgés de 4 ans à 12 ans et de vous projeter dans leur quotidien. Ensemble, prenons de meilleures décisions et posons des actions concrètes et rapidement afin de trouver des pistes de solutions justes - pour tous.

Personne n'est insensible à la clientèle qui fréquente le site et les services qu'offre Maison Benoit Labre. Mais, notre communauté est en majorité forcée de constater que ça ne peut pas fonctionner - aussi près d'une école et de jeunes enfants.

À votre disposition pour en discuter avec ouverture et bienveillance.

Cordialement

CHANTAL GAGNON



À propos de nous Services

S'impliquer Carrière FAQ EN



JE

La Maison Benoît Labre c'est plus qu'un lieu avec des services offerts...

C'est un lieu où le respect et le confort sont aussi importants à offrir.

L'Halte-Répît constitue le cœur de la Maison. Les visiteurs et visiteuses y viennent pour se reposer, participer à des activités

enrichissantes, naviguer sur Internet ou simplement socialiser. Deux repas par jour y sont offerts. Cet espace prône le respect, permettant à chacun.e de s'exprimer librement et en toute sécurité. L'Halte-Répit favorise les échanges entre pairs et avec les intervenant.es, tout en facilitant les démarches et en contribuant à briser l'isolement.

Nous sommes ouvert, 24 heures par jour, 7 jours par semaine

!

Service d'intervention

L'Halte-répit est un lieu d'accueil inconditionnel où tout le monde est libre d'être qui il est. Nous mettons notre espace à la disposition des personnes afin qu'ils puissent trouver ou retrouver un lien social que ce soit avec les intervenant.es, les autres visiteur.euses ou que ce soit pour reprendre contact avec leurs familles et leurs ami.e.s. Les intervenant.e.s ont un rôle sur deux niveaux, soit le collectif et l'individuel. Ils assurent une présence tout au long de la journée et maintiennent un climat de bienveillance et de sécurité. De plus, ils accompagnent les personnes dans la rupture de leur isolement social ainsi que dans leurs démarches ponctuelles et de références vers des partenaires extérieurs.

Prévention

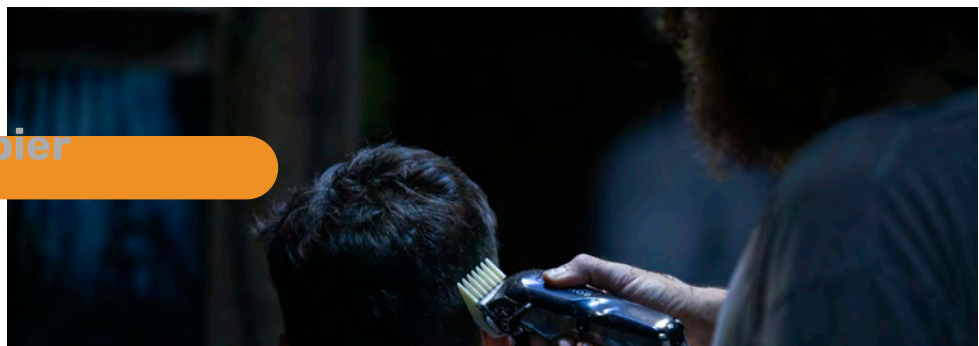
Repas offert

✓ L'Armoire : le vestiaire de la Maison Benoit Labre

✓ Douche

Les petits plus à La Maison Benoit Labre

Coiffure et barbier





Nous avons la chance d'avoir des bénévoles barbiers chaque semaine. Le service permet aux visiteurs de se faire couper les cheveux ou se raser la barbe. C'était un service grandement demandé par ces derniers.



Des activités occasionnelles

Notre équipe s'assure d'offrir le maximum de plaisir à nos visiteurs afin qu'ils vivent une expérience non seulement confortable mais aussi unique sous notre toit. C'est pour cela qu'à l'occasion nous faisons des journées bingos. Nous offrons d'ailleurs la possibilité à nos visiteurs de participer à des sorties, telles que la cabane à

sucre ou les pommes. D'ailleurs, juste avant les fêtes, nous faisons un repas spécial dans une ambiance festive.



Service de soutien psychologique et soins de santé

Depuis 2015, nous poursuivons notre collaboration avec Médecins du Monde afin de permettre à nos visiteurs d'avoir accès à des services de soutien psychologique. Ils viennent aussi plusieurs fois

dans l'année avec leur Clinique Mobile afin de fournir des services de soins de santé, ainsi que pour fournir des vaccins.



Comité des usagers

Le comité des usagers a vu le jour en 2015 pour offrir aux utilisateurs de nos services une voie d'expression et une façon concrète de s'intégrer au déroulement quotidien des activités de la Maison. Lors des rencontres bimensuelles, nous discutons des services offerts, des partenariats, des activités et du fonctionnement en général de notre organisme. Les participants

sont encouragés à y partager leurs idées et à y apporter leurs suggestions, ainsi, leur donnant un sens d'autonomie plus élevé et permettant une chance égale à tous ceux désireux de contribuer à la vie commune de la Maison Benoît Labre

Inscrivez-vous avec votre adresse e-mail afin de recevoir les actualités et les mises à jour.

S'inscrire

LA MAISON BENOIT LABRE - BENEDICT LABRE HOUSE

Numéro d'organisme de bienfaisance enregistré : 118803261 RR
0001

© 2024 La Maison Benoît Labre. Tous droits réservés.

CONTACT

259 Avenue Greene, Montréal, QC H4C 2H9

Adresse postale : 257, avenue greene, Montréal, QC H4C 2H9

Téléphone : (514) 937-5973

Unité mobile : 514-704-5973

Courriel : info@benedictlabre.org

OUVERT 24/7

SUIVEZ-NOUS



Le 11 juillet 2024

PAR COURRIEL

Chantal Gagnon
Chantalgagnon80@gmail.com

Objet : Votre demande d'accès à des documents reçue le 7 juin 2024

Bonjour,


Nous avons bien reçu par courriel, le 7 juin 2024, votre demande à l'effet d'obtenir du Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) les documents suivants :

1. Le registre des événements tenu par la direction de l'école Victor-Rousselot concernant la Maison Benoît Labre à propos des incidents qui perturbent le bon fonctionnement scolaire;
2. Tous les documents et les courriels envoyés par la direction de l'école Victor-Rousselot aux représentants de la Maison Benoît Labre, plus spécifiquement tous les « éléments envoyés » aux destinataires comportant les adresses courriel « @lamaisonbenoitlabre.org » et « @benedictlabre.org »;
3. Tous les courriels reçus par la direction de l'école Victor-Rousselot qui concernent la Maison Benoît Labre, avec les mots-clefs « Maison Benoît Labre », « MBL » et « incident »;
4. Tous les courriels envoyés aux parents par la direction de l'école Victor-Rousselot concernant la Maison Benoît Labre;
5. Tous les documents et les courriels envoyés par la direction de l'école Victor-Rousselot aux représentants de l'arrondissement du Sud-Ouest de Montréal, plus spécifiquement tous les « éléments envoyés » aux destinataires comprenant les adresses courriel « @ville.montreal.qc.ca », « @montreal.ca » et incluant une recherche avec le mot-clef « Isabelle Winter » dans ces communications.

En réponse à votre demande, vous trouverez ci-joint les documents visés. Prenez note qu'ont été retirés de ces documents les renseignements personnels confidentiels concernant des tiers, et ce, conformément aux articles 53, 54 et 56 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

En cas de désaccord avec la présente décision, vous pouvez formuler une demande de révision auprès de la Commission d'accès à l'information du Québec. À ce sujet, vous trouverez ci-joint une note explicative concernant cette procédure.

Veillez recevoir nos salutations distinguées.



Me Maude Joyal-Legault, pour la Responsable de l'accès aux documents

Pièce jointe

Référence : dossier n° A-2324-489

MJL/ag

Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels

Extraits

53. Les renseignements personnels sont confidentiels sauf dans les cas suivants:

1° la personne concernée par ces renseignements consent à leur divulgation; si cette personne est mineure, le consentement peut également être donné par le titulaire de l'autorité parentale;

2° ils portent sur un renseignement obtenu par un organisme public dans l'exercice d'une fonction juridictionnelle; ils demeurent cependant confidentiels si l'organisme les a obtenus alors qu'il siégeait à huis-clos ou s'ils sont visés par une ordonnance de non-divulgation, de non-publication ou de non-diffusion.

54. Dans un document, sont personnels les renseignements qui concernent une personne physique et permettent de l'identifier.

[...]

56. Le nom d'une personne physique n'est pas un renseignement personnel, sauf lorsqu'il est mentionné avec un autre renseignement la concernant ou lorsque sa seule mention révélerait un renseignement personnel concernant cette personne.

July 11, 2024

BY EMAIL

Chantal Gagnon

Chantalgagnon80@gmail.com

Subject: Your request for access to documents received on June 7, 2024

Good day,

On June 7, 2024, we received your request by email to obtain the following documents from the *Centre de services scolaire de Montréal* [Montreal School Service Centre] (CSSDM):

1. The log of incidents held by the Victor Rousselot school management concerning Maison Benoît Labre in relation to incidents that disrupt the proper functioning of the school;
2. All documents and emails sent by the Victor Rousselot school management to the representatives of the Maison Benoît Labre, more specifically all “elements sent” to the recipients with the email addresses “@lamaisonbenoitlabre.org” and “@benedictlabre.org”;
3. All emails received by the management of the Victor Rousselot school concerning Maison Benoît Labre, with the keywords “Maison Benoît Labre,” “MBL,” and “incident;”
4. All emails sent to parents by the Victor Rousselot school management concerning Maison Benoît Labre;
5. All documents and emails sent by the Victor Rousselot school management to the representatives of the southwest district of Montreal, more specifically all “elements sent” to recipients including the email addresses “@ville.montreal.qc.ca,” “@montreal.ca,” and including a search with the keyword “Isabelle Winter” in these communications.

In response to your request, you will find attached the documents in question. Note that confidential personal information about third parties has been removed from these documents in accordance with sections 53, 54, and 56 of the *Act respecting Access to Documents held by Public Bodies and the Protection of Personal Information*.

In the event of a disagreement with this decision, you may make a request for review to the *Commission d'accès à l'information du Québec* [Quebec Commission for Access to Information]. In this regard, please find attached an explanatory note about this procedure.

Sincerely,

[signature]

Ms. Maude Joyal-Legault, for the Head of Access to Documents

Attachment

Reference: file No. A-2324-489

MJL/ag

**Act respecting Access to Documents held by Public Bodies and the Protection of
Personal Information**

Extracts

53. Personal information is confidential, except in the following cases:

1° the person concerned by this information consents to their disclosure; if this person is a minor, consent may also be given by the holder of parental authority;

2° they relate to information obtained by a public body in the exercise of a judicial function; however, they remain confidential if the body obtained it while sitting behind closed doors or if they are subject to an order of non-disclosure, non-publication, or non-dissemination.

54. In a document, personal information about an individual is used to identify them.

[...]

56. The name of an individual is not personal information, except when it is mentioned with other information about them or when its mere mention would reveal personal information about that person.

Interventions parc-école et cour 2023-2024

Cris, propos ou comportements dérangeants

Itinérance ou accès au parc-école (campement ou autre)

Consommation de drogue

	Date	Heure	Endroit	Situation	Intervention
1.	2023-10-03	14h15 Fin récréation	Parc-école	Poudre blanche trouvée	Ramassé et échantillon pris appel 911
2.	2023-10-13	14h15 fin récréation	Parc-école	Seringue sans aiguille trouvée, parc des petits	Ramassé, recherche de l'aiguille, jeté poubelle Aiguille trouvée par Marie-Josée
3.	2023-11-07	diner	Rue Notre- Dame	une jeune femme intoxiquée se promène sur la rue Notre Dame avec un dossard jaune sur le dos	Brigadière Josée a appelé police
4.	2023-11-07	PM	Cour d'école	Vapoteuse trouvée	Jeté par la direction
5.	2023-11-16	6h50	Parc-école	Itinérant avec propos violents	Simon et Marie- Andrée/ appel policiers/ Marie- Josée et intervenu
6.	2023-11-20			Clôture installée	
7.	2024-01-31	15h	Rue Bérard, devant SDG (porte de garage)	2 itinérants qui boivent et fument	Direction les interpelle et ils disent qu'ils vont quitter (taxi) 911 appelé : vont envoyer des policiers 15h15 : ils sont partis
8.	2024-04-15			Ouverture de MBL	
9.	2024-04-15	13h40	Parc-école	Jeune homme (itinérant) fait des push-up sur un banc et se parle seul	Il a quitté de lui- même et nous avons refermé la porte du parc

10.	2024-04-17	14h10	Parc-école	3 personnes sur les bancs entre le parc et MBL fument et l'odeur dérange dans le parc-école	Noté puis communication avec MBL le 22 avril (courriel)
11.	2024-04-17	Autour de 7h	Rue Doré	Un homme couché sur le bord de la rue crie, en état d'intoxication - rapporté en rencontre du personnel le 17	
12.	2024-04-17			Petit rassemblement d'objet : panier d'épicerie, sac de couchage sur le gazon de l'autre côté du parc-école	Noté puis communication avec MBL le 22 avril (courriel)
13.	2024-04-17	Entre 11h30-12h30	Passage entre parc-école et MBL	Membre du personnel (femme) marchant seule se fait dire des propos qui la mettent mal à l'aise par des hommes installés là	Noté puis communication avec MBL le 22 avril (courriel)
14.	2024-04-19 JP	Autour de 6h	Porte principale école	Homme couché devant la porte	Demande de quitter
15.	2024-04-19 JP	17h45	Porte principale école	Même homme couché devant la porte	Demande de quitter et appel au 911
16.	2024-04-18 ou 19 JP	8h15	Passage entre parc-école et MBL	Rapporté par un parent sur Facebook : s'est fait suivre et crier après par une personne ivre qui a lancé une roche sur une ambulance et a	Afficher pour les parents les numéros de téléphone du Qui appeler quand? à l'entrée du Sdg (en plus de l'envoi déjà fait à tous)

				envoyé promener 3 autos au milieu de la rue	
17.	2024-04-22	13h15	Ruelle de la cour d'école	2 hommes et 1 femme, femme chandail levé, les 3 crient et rient	
18.	2024-04-22	15h45	Parc-école	Même homme que 19 avril voulait s'installer derrière les buissons avec ses sacs	Luc demande de quitter
19.	2024-04-22	12h	Parc-école	Dame qui criait en marchant dans la rue Doré	
20.	2024-04-23	5h30	Près du SDG Hydro	Homme couché	Simon lui demande de quitter et il le fait
21.	2024-04-23	PM	Passage	Homme avec bâton qui crie pédophile	Valérie a avisé les policiers à proximité
22.	2024-04-24	Récré pm	Cour d'école	Boite de carton style boite de frigo laissée près des paniers de basket	Simon l'a ramassé, semble avoir servi d'abri à qqn
23.	2024-04-24	Un matin cette semaine	Près de l'entrée du service de garde	Un homme aurait été vu nu par un parent. On m'a informé au CÉ en soirée	
24.	2024-04-25	9h30	Passage	Campement (toile bleue installée) Message de parents craintifs (courriel)	Appel EMMIS Se sont déplacés et ont parlé à l'homme qui ne veut pas collaborer. Il est hors de sa ressource pour une semaine. Appel police de quartier (BV) Retour d'appel de Corinne Blanchard nous avisant que

					le campement sera démantelé à 17h s'il n'a pas quitté
25.	2024-04-25	16h	Parc-école	Un itinérant veut entrer dans le parc-école	Luc lui demande de passer par un autre chemin. Il sacre mais obéit.
26.	2024-05-01	5h45	Parc-école	Une dame âgée dort entre l'école et les arbustes.	Simon lui demande de quitter et elle le fait.
27.	2024-05-02	6h45	Devant Pizza Pizza	2 itinérants dorment	M-A demande à M-Josée de les enlever, ce qui est fait
28.	2024-05-16	récré	Près du parc-école (l'autre côté de la clôture verte)	Gens qui fument (courriel de ██████████)	Informations auprès du personnel, Caroline L me dit qu'ils étaient sur le terrain de MBL
29.	2024-05-16	8h	Parc-école	Homme joggant qui passe dans le parc malgré les rappels, Richard veut le bloquer et l'homme menace de le filmer et de lui faire des problèmes	Appel 911 Appel poste de quartier : Alex Mitou va envoyer policiers demain matin et Martine va communiquer avec moi bientôt
30.	2024-05-17			Courriel ██████████ ██████████ : En allant au SDG ce matin, à côté du parc d'école, un homme consommait du Crack. En plus, la semaine dernière, à la fin des	Discussion avec Martine Lalumière mercredi 22 mai

				classes, un homme se piquait avec une seringue, assis au coin de la rue à côté de l'école.	
31.	2024-05-17	14h15	Parc-école	Homme couché sous un arbre entre clôture et passage	Je sors à 15h10 afin de voir. M-J de MBL l'a fait quitter.
32.	2024-05-17	16h30	Parc-école	Femme avec seringue près de la clôture du parc-école rapportée par M-A en fin de journée	M-A dit voir moins les policiers depuis quelque temps. Rapporté à M. Lalumière le 22 mai
33.	2024-05-21	8h	Près de l'entrée sdg	Un homme intoxiqué entre dans la bulle d'un parent (mère)	Discussion avec policiers Martine Lalumière
34.					Martine rappelle d'inciter les gens à appeler le 911 (personnel et parents)
35.	2024-05-21	14h50	Parc-école	Les élèves de Cerise joue dans le parc-école. Berline m'appelle. Une dame crie et a baissé ses culottes près de la clôture (rue Doré)	Enfants à l'intérieur et appel 911 Intervention policière immédiate
36.	2024-05-23	9h30	Passage parc-école	Campement remarqué par une enseignante	Luc sort, aucune intervention nécessaire car police et intervenants en action
37.	2024-05-24	7h30	Parc-école	Personne installé dans le parc-école rapporté par [REDACTED] qui me dit que M-J la faisait sortir	Pas d'intervention nécessaire. M-J a fait

38.	2024-05-24	15h05	Parc-école	Plusieurs classes jouent dehors (██████████). ████████ a ramassé un boxer d'adulte avec des excréments dedans sur le bord de la clôture au fond du parc des petits.	Berline est intervenue auprès de l'enfant. Rappel des consignes : objets trouvés. Parent avisé par direction en fin de journée SDG À revoir : Surveillance de la cour en-dehors des récréations et du dîner : postes de surveillance et zones
39.	2024-05-26 et dimanche	11h30	Entrée école et cour	Courriel de Mme Gagnon : ont fait leur besoin devant l'entrée de l'école Voisins ont vu relation sexuelle dans la cour	EMMIS appelé et intervenu à la demande du parent Concierge ménage demain matin et aviser la brigade propreté
40.	2024-05-28	AM	Gymnase	Stéphane a fermé la porte du gym car des gens crient dehors	J'ai été avisé plus tard en journée, lui ai demandé d'aviser immédiatement par interphone
41.	2024-05-28	dîner	Rue Doré	Dame urine près de la clôture du parc-école	
42.	2024-05-28	14h45	Abribus rue Atwater	Campement installé près de l'abribus, femme a l'air intoxiqué	Appel EMMIS, policiers sont venus aussi, toujours là. On place des cônes pour délimiter la zone pour le SDG en fin de journée
43.	2024-05-30	12h55	Près de l'entrée du parc-école (contre le mur près de	Homme assis, semble intoxiqué, se roule un joint	Je lui demande de quitter. Appel à EMMIS. Il quitte pendant que je parle à un

			mon bureau)		intervenant au téléphone
44.	2024-05-30	15h45	Parc-école	Homme qui entre dans le parc-école pour traverser	Luc l'informe que le parc est réservé à l'école, il a répondu en criant à plusieurs reprises "j'men collisse".
45.	2024-06-02	9h	Ruelle	Feu dans un conteneur et nombreux déchets.	Luc a contacté le 311 pour s'assurer que les élèves pourront passer, le ménage a été fait.
46.	2024-06-04	15h	Devant de l'école	Homme étendu dans le gazon	Luc lui demande de quitter et il le fait en titubant
47.	2024-06-05	6h45	Rue Doré	Condoms	Une employée constate qu'il y a plusieurs condoms sur la rue. La brigade propreté a fait le ménage avant l'arrivée des élèves
48.	2024-06-07	7h	Rue Doré	Homme qui urine	Un enseignant nous informe qu'un homme urinait dans les buissons donnant sur le parc-école avant l'arrivée des élèves

School park and schoolyard interventions 2023-2024

Shouting, disturbing words or behaviour

Homelessness or access to the school park (camp or other)

Drug use

	Date	Time	Location	Situation	Intervention
1.	2023-10-03	2:15 p.m. End of recess	School park	White powder found	Collected and sample taken, 911 was called
2.	2023-10-13	2:15 p.m. end of recess	School park	Syringe with no needle found, children's park	Picked it up, searched for the needle, threw it in the trash. Needle found by Marie-Josée
3.	2023-11-07	dinner	Rue Notre-Dame	An intoxicated young woman walks on rue Notre Dame with a yellow bib on her back	Brigadier Josée called the police
4.	2023-11-07	PM	Schoolyard	Vaper found	Thrown away by the administration
5.	2023-11-16	6:50 a.m.	School park	Homeless person with violent comments	Simon and Marie-Andrée / the police were called / Marie-Josée and intervened
6.	2023-11-20			Closure installed	
7.	2024-01-31	3:00 p.m.	Rue Bérard, in front of SDG (garage door)	2 homeless people who are drinking and smoking	Administration calls them and they say they will leave (taxi) 911 is called: will send police officers 3:15 pm: they left
8.	2024-04-15			Opening of MBL	
9.	2024-04-15	1:40 p.m.	School park	Young man (homeless) does push-ups on a bench and talks to himself	He left on his own and we closed the park door
10.	2024-04-17	2:10 p.m.	School park	3 people on the benches between the park and MBL smoke and the smell bothers us in the school park	Noted then communication with MBL on April 22 (email)
11.	2024-04-17	At around 7:00 a.m.	Rue Doré	A man lying on the edge of the street	

				screaming, in a state of intoxication - reported in meeting of the staff on the 17th	
12.	2024-04-17			Small gathering of objects: grocery basket, sleeping bag on the grass on the other side of the school park	Noted then communication with MBL on April 22 (email)
13.	2024-04-17	Between 11:30 a.m. and 12:30 p.m.	Passage between school park and MBL	Staff member (woman) walking alone hears words that make her uncomfortable by men installed there	Noted then communication with MBL on April 22 (email)
14.	2024-04-19 JP	At around 6:00 a.m.	Main school door	Man lying in front of the door	He is requested to leave
15.	2024-04-19 JP	5:45 p.m.	Main school door	Same man lying in front of the door	He is requested to leave and 911 is called
16.	2024-04-18 or 19 JP	8:15 a.m.	Passage between school park and MBL	Reported by a relative on Facebook: he was followed and yelled at by a drunk person who threw a rock at an ambulance and sent 3 cars to the middle of the street	Display the Who to call when? phone numbers for parents at the entrance to the daycare service (in addition to the mailing already made to all)
17.	2024-04-22	1:15 p.m.	Schoolyard alley	2 men and 1 woman, female sweater lifted, the 3 scream and laugh	
18.	2024-04-22	3:45 p.m.	School park	Same man as on April 19 wanted to be behind the bushes with his bags	Luc asks him to leave
19.	2024-04-22	12:00 p.m.	School park	Lady who was screaming while walking down rue Doré	
20.	2024-04-23	5:30 a.m.	Near daycare service Hydro	Man laying down	Simon asks him to leave and he does.

21.	2024-04-23	PM	Passage	Man with stick screaming, paedophile	Valerie notified the police officers nearby
22.	2024-04-24	Recess pm	Schoolyard	Cardboard box, fridge style, left near basketball hoops	Simon picked it up, seems to have been used as a shelter by someone
23.	2024-04-24	A morning this week	Near the entrance to the daycare service	A man was seen naked by a parent. I was informed at the CE in the evening	
24.	2024-04-25	9:30 a.m.	Passage	Camping (blue tent installed) Message from fearful parents (email)	EMMIS was called. They went and spoke to the man who does not want to cooperate. He is out of action for a week. Neighbourhood police is called (BV) Return of call from Corinne Blanchard notifying us that the camp will be dismantled at 5 p.m. if he has not left
25.	2024-04-25	4:00 p.m.	School park	A homeless man wants to enter the school park	Luc asks him to go another way. He swears, but obeys.
26.	2024-05-01	5:45 a.m.	School park	An elderly lady sleeps between the school and the shrubs.	Simon asks her to leave and she does.
27.	2024-05-02	6:45 a.m.	In front of Pizza Pizza	2 homeless people sleep	M-A asks M-Josée to remove them, which is done
28.	2024-05-16	recess	Near the school park (the other side of the green fence)	People smoking (email from [redacted])	Information from staff, Caroline L tells me they were in the MBL field
29.	2024-05-16	8 a.m.	School park	Man jogging who passes through the yard despite reminders, Richard wants to block him and the man threatens to film	911 is called Neighbourhood station is called: Alex Mitou will send police officers tomorrow morning and Martine will contact me soon

				him and cause trouble	
30.	2024-05-17			Email [redacted]: Going to the daycare service this morning, next to the school park, a man was consuming Crack. In addition, last week, at the end of the school day, a man was injecting himself with a syringe, sitting at the corner of the street next to the school.	Discussion with Martine Lalumière Wednesday, May 22
31.	2024-05-17	2:15 p.m.	School park	Man lying under a tree between fence and passage	I go out at 3:10 pm to see. M-J of MBL made him leave.
32.	2024-05-17	4:30 p.m.	School park	Woman with a syringe near the school park closure reported by M-A at the end of the day	M-A says he has seen fewer police officers for some time. Reported to Mr. Lalumière on May 22
33.	2024-05-21	8 a.m.	Near the daycare service entrance	An intoxicated man enters a parent's bubble (mother)	Discussion with Martine Lalumière police officers
34.					Martine reminds people to call 911 (staff and parents)
35.	2024-05-21	2:50 p.m.	School park	Cerise students play in the school park. Berline calls me. A lady is screaming and pulled down her panties near the fence (rue Doré)	Children are inside and 911 is called, Immediate police intervention
36.	2024-05-23	9:30 a.m.	School park passage	Camping noticed by a teacher	Luc comes out, no intervention necessary because the police and interveners take action
37.	2024-05-24	7:30 a.m.	School park	A person installed in the school park	No intervention required. M-J did

				reported by [redacted] who told me that M-J made them leave	
38.	2024-05-24	3:05 p.m.	School park	Several classes play outside, [redacted] picked up an adult boxer with feces on the edge of the fence at the bottom of the small children's park.	Berline intervened with the child. Reminder of instructions: objects found. Parent notified by the administration at the end of the day at the daycare service To be reviewed: Courtyard monitoring outside of recess and lunch: monitoring stations and areas
39.	2024-05-26 and Sunday	11:30 a.m.	School and courtyard entrance	Email from Ms. Gagnon: relieved themselves in front of the school entrance Neighbours saw sexual intercourse in the yard	EMMIS was called and intervened at the request of the parent Janitor cleaning tomorrow morning and notify the cleaning brigade
40.	2024-05-28	AM	Gymnasium	Stephane closed the gym door because people were screaming outside	I was notified later in the day, asked him to notify immediately via intercom
41.	2024-05-28	dinner	Rue Doré	Lady urinates near the school park fence	
42.	2024-05-28	2:45 p.m.	Bus shelters rue Atwater	Campsite installed near the bus shelter, woman looks intoxicated	EMMIS is called, police came too, always there. Cones are placed to delineate the area for the daycare service at the end of the day
43.	2024-05-30	12:55 p.m.	Near the entrance to the school park (against the wall near my office)	Man is sitting, seems intoxicated, rolls a joint	I ask him to leave. Call to EMMIS. He leaves while I talk to an intervener over the phone

44.	2024-05-30	3:45 p.m.	School park	Man who enters the school park to cross	Luc informs him that the yard is reserved for school, he replied by repeatedly shouting, "I don't care."
45.	2024-06-02	9 a.m.	Alley	Fire in a container and a lot of waste.	Luc contacted 311 to make sure students could pass through, the cleaning was done.
46.	2024-06-04	3:00 p.m.	In front of school	Man lying in the grass	Luc asks him to leave and he does so while staggering
47.	2024-06-05	6:45 a.m.	Rue Doré	Condoms	An employee finds that there are several condoms on the street. The cleaning brigade cleaned before the students arrived
48.	2024-06-07	7 a.m.	Rue Doré	Man urinating	A teacher informs us that a man was urinating in the bushes overlooking the school park before the students arrived

Le 13 décembre 2024

PAR COURRIEL

William Leclerc, recherchiste
La Presse
wleclerc@lapresse.ca

Objet : Demande d'accès à des documents reçue le 20 novembre 2024

Bonjour,

Nous avons bien reçu par courriel, le 20 novembre 2024, votre demande d'accès à l'effet d'obtenir du Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) les documents suivants :

1. Le registre des événements/incidents du parc-école tenu par la direction de l'école Victor-Rousselot concernant la Maison Benoît-Labre depuis le 7 juin 2023 et jusqu'au 20 novembre 2024.
2. Documents transmis à des autorités compétentes du CSSDM ou du ministère de l'Éducation concernant le registre ci-haut décrit.

En réponse à votre demande, vous trouverez ci-joint le registre requis, lequel est transmis périodiquement à la direction générale du CSSDM et au Service de police de la Ville de Montréal. Ce registre est également transmis à la Direction de la santé publique de Montréal aux deux semaines. Il n'y a pas de transmission vers le ministère de l'Éducation.

En cas de désaccord avec la présente décision, vous pouvez vous prévaloir d'un droit de recours auprès de la Commission d'accès à l'information. À ce sujet, vous trouverez ci-annexée, une note explicative concernant cette procédure.

Veillez recevoir nos salutations distinguées.

La substitut à la responsable de l'accès aux documents,



Me Marie-Li Bélisle
Pièce jointe
Référence : dossier n° A-2425-199

/mlb

December 13, 2024

BY EMAIL

William Leclerc, researcher
La Presse
wleclerc@lapresse.ca

Subject: Request for access to documents received on November 20, 2024

Good day,

On November 20, 2024, we received your access request by email to obtain the following documents from the *Centre de services scolaire de Montréal* [Montreal School Service Centre] (CSSDM):

1. The log of events/incidents in the school yard maintained by the Victor Rousselot school administration concerning Maison Benoît Labre since June 7, 2023, and until November 20, 2024.
2. Documents sent to the competent authorities of the CSSDM or the Ministry of Education concerning the log described above.

In response to your request, please find attached the required log, which is periodically sent to the CSSDM's general management and to the Police Department of the City of Montreal. This log is also sent to the Montreal Public Health Directorate every two weeks. There is no transmission to the Ministry of Education.

In the event of disagreement with this decision, you may use your right of appeal to the Access to Information Commission. In this regard, please find attached an explanatory note about this procedure.

Sincerely,

The deputy for the person responsible for access to documents,

[signature]

Ms. Marie-Li Bélisle
Attachment
Reference: file no. A-2425-199

/mlb

Interventions parc-école et cour 7 juin 2023 au 20 nov 2024

	Date	Heure	Endroit	Situation	Intervention	Présence des enfants
48.	2024-06-07	7h	Rue Doré	Homme qui urine	Un enseignant nous informe qu'un homme urinait dans les buissons donnant sur le parc-école avant l'arrivée des élèves	
49.	2024-06-10	5h30	Entrée des élèves par le parc-école	Excréments humains	Nettoyé par le concierge avant l'arrivée des élèves	
50.	2024-06-10	14h	Ruelle derrière l'école	Injection de drogues	Une enseignante rapporte avoir vu une personne se piquer dans la	

					ruelle. L.T. a est allé voir et la personne avait quitté la ruelle.	
51.	2024-06-11	8h	Traverse ND et Green	Comportements dérangeants	Trois élèves et la brigadière nous rapportent qu'un itinérant a donné un coup d'épaule à un élève de 6e et il les a suivis par la suite jusqu'à l'école. Une intervention a été faite avec les élèves et les parents.	
52	2024-06-14	Récré AM	Parc-école	Un homme regarde les élèves dans la cour. On lui demande de quitter. Il se cache derrière un buisson	Intervention faite auprès de l'agent de sécurité près de la MBL	
53	2024-06-14	dîner	Parc-école	Un jeune homme passe dans le parc malgré la demande qui lui est faite de contourner. Il menace verbalement l'intervenant de l'école		
54	2024-06-17	9h	Entrée SDG	2 employées sont suivies de très près par un individu qui tente d'entrer derrière elle dans l'école	Les employées ont appelé la direction. Homme parti. Appel aux policiers marcheurs avec description. Appel à l'agent socio-comm: parlé à Alex M.	

55	2024-06-20	17h15	Parc-école	Une personne est couchée à l'extérieur du parc près de la clôture alors que les enfants jouent au SDG	Intervenant MBL interpellé, la personne quitte	
2024-2025						
1	2024-08-28	10h10	Parc-école	Briquet trouvé dans le parc-école	Un élève de première année a trouvé un briquet dans le parc-école. Il a été remis à l'enseignante.	O
2	2024-08-28	11h30	Parc-école	Deux itinérants dans le parc-école.	Un enseignant a demandé de quitter le parc, ce qui fut fait. Un rappel a été fait au personnel pour que la porte soit tjrs barrée.	N
3	2024-08-29	10h	Parc-école	Consommation de drogue.	Deux personnes fumaient un joint accoté sur la clôture du parc-école. L'intervention de l'intervenante de la MBL et un éducateur du SDG ont permis que les personnes quittent rapidement.	O
4	2024-09-05	8h30	Parc-école	Itinérance	Une personne intoxiquée était couchée sur un banc dans le parc-école. L'éducatrice du SDG lui a	N

					demandé de quitter et il l'a fait immédiatement.	
5	2024-09-06	13h45	Parc-école	Itinérance	Une personne intoxiquée couchée près de la clôture au fond du parc. Un enseignant se place entre la clôture et les enfants, le temps que l'intervenante arrive. (5 mins) M-Jo est intervenue avec qqn d'autre (5 min d'intervention) et la personne a quitté	O
6	2024-09-11	10h45	Parc-école	Consommation de drogue	Un homme a sauté par-dessus la clôture pour ensuite s'allumer un joint. Un éducateur du SDG lui a demandé de sortir, ce qui fut fait.	N
7	2024-09-12	14h05	Parc-école	Une dame se parle seule et semble agitée	On cherche l'intervenant pendant environ 2 minutes sans succès. On trouve un intervenant. La dame continue d'interagir de façon violente verbalement et	O

					non verbalement envers l'intervenant. Elle quitte. Communication envoyée aux parents	
8	2024-09-12	16h30	Devant fenêtre du local de musique (SDG)	2 personnes qui fument	Direction interpelle intervenants MBL qui prennent en charge.	N
9	2024-09-16	7h15		Personne qui dort	Une personne était couchée à côté de la clôture près de la porte du service de garde. Un appel a été fait par notre TES à la maison BL et une intervenante est venue rapidement.	N
10	2024-09-16	12h15	Rue Bérard, près du parc-école	Un homme en crise veut passer par-dessus la clôture pour entrer dans le parc	Un membre du personnel sort, ne voit pas d'intervenants MBL ou SDS. Il avise de ne pas faire sortir les enfants tout de suite. L'homme quitte.	N
11	2024-09-16	14h55	Rue Bérard au coin de la ruelle	Une femme dort sur le trottoir	L'éducatrice du SDG a appelé à la maison BL et une intervention a été effectuée avant la fin des classes	N
12	2024-09-20	15h45	Parc-école	Une personne est couchée sur le côté	Suite à un appel à la maison BL une intervenante	O

				(extérieur) de la clôture du parc	de la maison a demandé à la personne de se déplacer, ce qui fut fait	
13	2024-09-24	11h	Parc-école	Une personne essaie de sauter par-dessus la porte barrée de la clôture pour aller fumer.	Un éducateur du SDG lui demande de ne pas entrer dans le parc. La personne a quitté pour aller fumer dans la ruelle.	N
14	2024-09-26	8h	Cour d'école	Une personne a laissé un sac à dos et des sacs remplis de vêtements et autres dans la cour.	Le concierge a ramassé le tout.	N
15.	2024-09-30	7h 15	Rue Greene à proximité de Doré.	Un membre du personnel de l'école a été menacé par une personne qui agitait agressivement une bouteille à proximité d'elle en lui demandant à manger. Elle a seulement répondu en soulevant les épaules et changé de chemin rapidement.		N
16.	2024-10-01	10h30	Rue St-Émilie (entrée de l'école)	Un tube de verre pour fumer du crack a été trouvé par le concierge devant l'école.	La procédure pour le récupérer a été suivie par le concierge et nous avons remis le tube à l'intervenante de la MBL	N

17.	2024-10-02	17h	Devant le service de garde	Une personne (qui semblait intoxiquée) a crié des injures à un membre du personnel.	La personne a poursuivi sa route sans répondre.	N
18.	2024-10-10	11h20	Devant l'entrée principale rue Ste-Émilie	Une personne installée avec ses effets personnels et sa bicyclette	La direction lui demande de quitter. Il dit qu'on lui a dit et qu'il s'en va.	N
19.	2024-10-10	14h	Devant l'entrée principale rue Ste-Émilie	Une personne installée avec ses effets personnels	Un appel est fait à la MBL quand la personne a déjà quitté	N
20.	2024-10-15	8h	Buissons parc-école	Nous avons trouvé des accessoires de consommations derrière les buissons.	La procédure pour les récupérer a été suivie et nous avons remis les objets à l'intervenante de la MBL. Une demande sera faite à l'arrondissement pour faire couper les buissons et au SPVM pour une surveillance accrue en soirée.	N
21.	2024-10-24	10h	Passage à côté du Parc-école	Un éducateur aperçoit une personne qui a le pantalon baissé aux genoux et il a une crainte qu'il baisse aussi le caleçon.	Il a demandé à l'intervenante de la maison BL d'intervenir, ce qui fut fait et la personne a quitté avec l'intervenante.	N

22.	2024-11-01	6h 50	Parc-école	Un sac rempli de seringues a été trouvé dans le parc-école.	Le concierge a ramassé celui-ci en suivant la procédure et nous avons remis le sac à un intervenant.	N
23.	2024-11-01	7h	Entrée principale	Deux personnes étaient couchées dans l'entrée de l'école.	Le concierge a demandé de quitter, ce qui fut fait.	N
24.	2024-11-04	14h	Parc-école	Une fiole de naloxone a été trouvée dans le parc-école.	Celle-ci a été remise à l'intervenant de la SDS et un suivi a été fait avec les parents et l'enfant.	O
25.	2024-11-06	11h50	Cour d'école	Un canif a été trouvé dans la cour d'école près des ballons-poires	Remis à la direction	O
26.	2024-11-12	9h	Entrée du parc-école	Un tube pour la consommation a été trouvé par le concierge dans le conteneur à déchets.	Nous avons remis celui-ci à un intervenant.	N
27.	2024-11-13	12h40	Entrée du service de garde	Une personne fume du crack.	Appel à MBL Intervenant est arrivé mais la	N

			(bloc en face)		personne avait quitté	

Cris, propos ou comportements dérangeants

Itinérance ou accès au parc-école (campement ou autre)

Consommation de drogue

Autre

School park and courtyard interventions from June 7, 2023 to Nov 20, 2024

	Date	Time	Location	Situation	Intervention	Presence of children
48.	2024-06-07	7 a.m.	Rue Doré	Man urinating	A teacher informs us that a man was urinating in the bushes overlooking the school yard before the students arrived	
49.	2024-06-10	5:30 a.m.	Entrance of students by the school yard	Human feces	Cleaned by the janitor before the students arrive	

50.	2024-06-10	2:00 p.m.	Alley behind the school	Injection of drugs	A teacher reports seeing a person injecting themselves in the alley. L.T. went to see and the person had left the alley.	
51.	2024-06-11	8 a.m.	Crossing ND and Green	Disturbing behaviours	Three students and the brigadier tell us that a homeless man gave a 6th grader a shoulder strike and followed them to school. An intervention was made with the students and the parents.	
52	2024-06-14	Recess AM	School park	A man looks at the students in the yard. He is asked to leave. He hides behind a bush	Intervention with the security guard near the MBL	
53	2024-06-14	dinner	School park	A young man passes through the yard despite the request to go around. He verbally threatens the school worker		
54	2024-06-17	9 a.m.	Daycare service entrance	2 employees are followed very closely by an individual trying to enter the school behind her	The employees called the administration. Man left. Walking police officers are called with description. Call to the socio-comm agent: spoke to Alex M.	
55	2024-06-20	5:15 p.m.	School park	A person lies outside the yard near the fence while children play in the daycare service	MBL worker is questioned, the person leaves	
2024-2025						
1	2024-08-28	10:10 a.m.	School park	Lighter found in the school yard	A first-year student found a lighter in the	0

					school yard. It was given to the teacher.	
2	2024-08-28	11:30 a.m.	School park	Two homeless people in the school yard.	A teacher asked to leave the yard, which they did. Staff is reminded so that the door was always blocked.	N
3	2024-08-29	10 a.m.	School park	Drug use.	Two people smoked a joint on the fence of the school yard. The intervention of the MBL intervener and an educator from the daycare service allowed people to leave quickly.	O
4	2024-09-05	8:30 a.m.	School park	Homeless	An intoxicated person was lying on a bench in the school yard. The daycare service educator asked him to leave and he did so immediately.	N
5	2024-09-06	1:45 p.m.	School park	Homeless	An intoxicated person lying near the fence at the back of the yard. A teacher sits between the fence and the children, the time that the intervener arrives. (5 mins) M-Jo intervened with someone else (5 mins of intervention) and the person left	O
6	2024-09-11	10:45 a.m.	School park	Drug use	A man jumped over the fence and then lit a joint. A daycare service educator asked	N

					him to leave, which he did.	
7	2024-09-12	2:05 p.m.	School park	A lady talks to herself and seems restless	We look for the intervener for about 2 minutes without success. There is an intervener. The lady continues to interact violently, verbally and non-verbally, with the intervener. She leaves. A communication sent to the parents	O
8	2024-09-12	4:30 p.m.	In front of the music room window (daycare service)	2 people smoking	The administration calls on MBL interveners who take charge.	N
9	2024-09-16	7:15 a.m.		Person sleeping	A person was lying next to the fence near the gate of the daycare service. A call was made by our TES to Maison BL and an intervener came quickly.	N
10	2024-09-16	12:15 p.m.	Rue Bérard, near the school yard	A man in crisis wants to go over the fence to enter the yard	A staff member goes out, does not see MBL or SDS interveners. He advises not to take the children outside right away. The man leaves.	N
11	2024-09-16	2:55 p.m.	Rue Bérard at the corner of the alley	A woman sleeps on the sidewalk	The daycare service educator called Maison BL and an intervention was carried out before the end of classes	N

12	2024-09-20	3:45 p.m.	School park	A person is lying on the (outside) of the yard fence	Following a call to Maison BL, an intervener asked the person to move, which he did	O
13	2024-09-24	11:00 a.m.	School park	A person tries to jump over the barred gate of the fence to go smoke.	A daycare educator asks him not to enter the yard. The person left to go smoke in the alley.	N
14	2024-09-26	8 a.m.	School courtyard	A person left a backpack and bags filled with clothes and other stuff in the yard.	The janitor picked it up.	N
15.	2024-09-30	7 a.m. 15	Rue Greene near Doré.	A school staff member was threatened by a person who was aggressively waving a bottle near her, asking her for something to eat. She only responded by shrugging and changed her path quickly.		N
16.	2024-10-01	10:30 a.m.	Rue St-Émilie (entrance to the school)	A glass pipe for smoking crack was found by the janitor in front of the school.	The procedure to recover it was followed by the janitor and we handed the pipe to the MBL intervener	N
17	2024-10-02	5:00 p.m.	In front of the daycare service	A person (who seemed intoxicated) shouted insults at a staff member.	The person went on their way without responding.	N
18.	2024-10-10	11:20 a.m.	In front of the main entrance, rue Ste-Émilie	A person installed with his personal belongings and his bicycle	The administration asks him to leave. He says they told him and he leaves.	N
19.	2024-10-10	2:00 p.m.	In front of the main entrance,	A person installed with his personal belongings	MBL is called when the person has already left	N

			rue Ste-Émilie			
20.	2024-10-15	8 a.m.	Drinks school yard	We found consumption accessories behind the bushes.	The procedure to recover them was followed and we handed the objects to the MBL intervener A request will be made to the district to have the bushes cut and to the Police Department of the City of Montreal for increased monitoring in the evening.	N
21.	2024-10-24	10 a.m.	Passage next to the school yard	An educator sees a person who has his pants down, on his knees and he is afraid that he will also lower the underwear.	He asked the Maison BL worker to intervene, which was done and the person left with the intervener.	N
22.	2024-11-01	6:50 a.m.	School park	A bag filled with syringes was found in the school yard.	The janitor picked it up by following the procedure and we handed the bag over to an intervener.	N
23.	2024-11-01	7 a.m.	Main entrance	Two people were lying at the entrance of the school.	The janitor asked them to leave, which was done.	N
24.	2024-11-04	2:00 p.m.	School park	A vial of naloxone was found in the school yard.	This was given to the SDS intervener and follow-up was done with the parents and the child.	O
25.	2024-11-06	11:50 a.m.	School courtyard	A penknife was found in the	Handed over to the administration	O

				schoolyard near the pear balloons		
26.	2024-11-12	9 a.m.	Entrance to the school yard	A pipe for consumption was found by the janitor in the waste container.	We handed it over to an intervener.	N
27.	2024-11-13	12:40 p.m.	Entrance to the daycare service (block in front)	A person smoking crack.	Call to MBL, intervener arrived but the person had left	N

Shouting, disturbing words or behaviour

Homelessness or access to the school yard (camp or other)

Drug use

Other



Bilan de la criminalité et des appels de service à proximité du site de consommation supervisée Benoît Labre depuis son ouverture

Analyse Sud

31 juillet 2024

CONFIDENTIEL

Ce document est la propriété du Service de police de la Ville de Montréal.
Son contenu ne doit pas être divulgué sans la permission écrite
du Commandant du Poste de Quartier 15, ou de son représentant autorisé.

Montréal 

INTRODUCTION

À la demande de M. Guillaume Théberge (Commandant au poste de quartier 22 et mandataire corporatif pour les sites de consommation supervisée), nous procédons ici à l'analyse des crimes et appels de services survenus à proximité du site de consommation supervisée suivant :

- Le site de la *Maison Benoît Labre*, situé au 250 avenue Greene.

Nous analysons l'évolution dans le temps de certains crimes et certaines catégories d'appels dans un rayon de **250 mètres, 100 mètres et 50 mètres** autour du site de la Maison Benoît Labre. Nous comparons les données se situant **avant** l'ouverture du site de consommation (1^{er} janvier au 14 avril) aux données se situant **après** leur ouverture (15 avril au 28 juillet) pour l'année 2024. Il est à noter que la comparaison de ces périodes est équivalente en termes de nombre de jours comparé (104).

Il est important de souligner ici **qu'aucune relation de cause à effet n'est suggérée** : les événements qui surviennent à proximité du site n'impliquent pas nécessairement les utilisateurs du site ou des consommateurs de drogues en général. Ces données sont produites à titre informatif seulement et visent à documenter l'évolution de différentes problématiques.

Afin de voir si les mouvements observés sont propres à l'environnement immédiat du site de consommation supervisée, nous utilisons un groupe contrôle (ou groupe de comparaison) qui permet de suivre l'évolution des mêmes indicateurs (crimes et appels) dans le reste du poste de quartier 15 (donc à l'extérieur du rayon de 250 mètres autour du site). L'objectif est de voir si une baisse ou une hausse des problèmes est propre au secteur avoisinant le site de consommation ou si on l'observe dans le reste du quartier (remettant en question l'hypothèse selon laquelle le site de consommation contribuerait aux mouvements observés). Les données détaillées de ce groupe contrôle sont présentées en annexe.

Le détail de la méthodologie employée est également présenté en annexe.

Pour toutes questions concernant ce document : [REDACTED]

Maison Benoît Labre

Emplacement : 250 avenue Greene

Ouverture du SCS : 15 avril 2024

Plage de services : 24h/7j

Groupe contrôle : reste du PDQ 15

Particularité du site : École primaire Victor-Rousselot et aire de jeu pour enfants à proximité (voir flèche bleue)

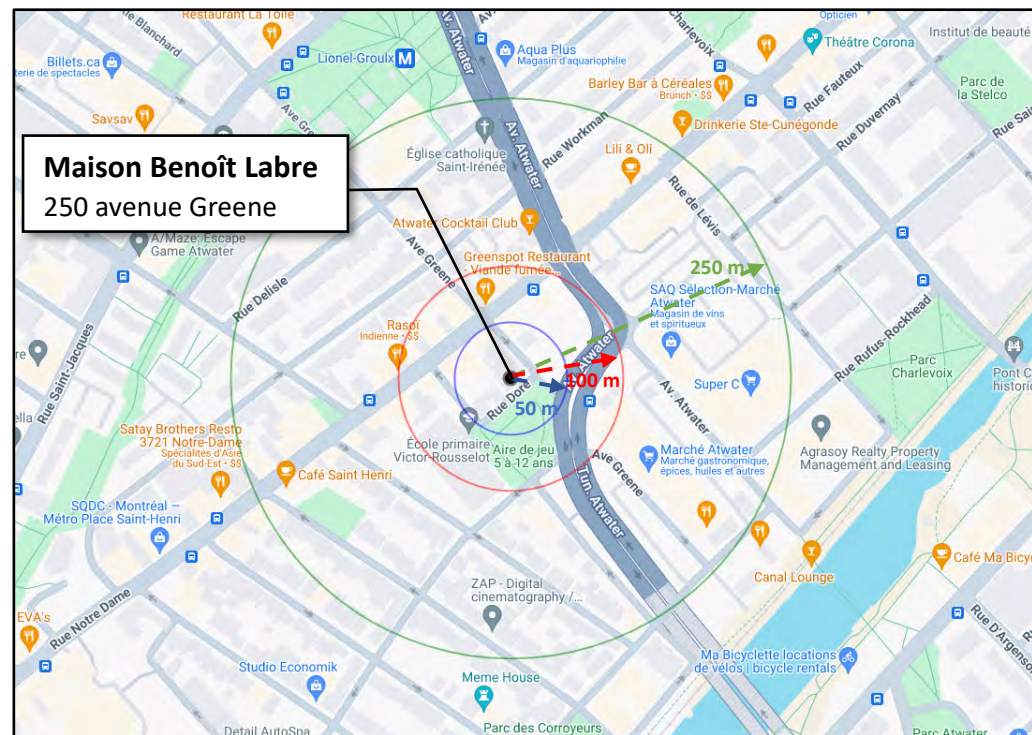


Tableau 1 : Incidents survenus près du site Benoît Labre en 2024 (avant l'ouverture 1 janvier au 14 avril et après l'ouverture 15 avril au 28 juillet) et comparaison avec le reste du PDQ 15 (détail en annexe).

Benoît Labre	50 mètres		100 mètres		250 mètres		Écarts	
	Janvier-avril	Avril-juillet	Janvier-avril	Avril-juillet	Janvier-avril	Avril-juillet	250 m avant/après	reste PDQ 15 avant/après
Introductions par effraction	0	0	2	1	6	14	133%	11%
Vols de véhicules	0	0	1	1	4	2	-50%	30%
Vols dans / sur véhicules	0	0	1	1	4	6	50%	110%
Vols simples	0	1	2	5	24	34	42%	22%
Méfaits	1	1	1	3	1	9	800%	1%
TOTAL - Crimes contre la propriété	1	2	7	11	39	65	67%	29%
Voies de fait	0	2	2	11	8	17	113%	25%
Voies de fait – police	1	0	1	0	1	0	-100%	0%
VQ personnes	0	0	0	0	0	0	--	-36%
VQ commerces	0	0	0	1	1	3	200%	0%
VQ sac à main	0	0	1	0	1	0	-100%	--
Agressions sexuelles	0	1	0	2	0	3	--	5%
Actions indécentes	0	0	0	0	1	1	0%	0%
Menaces	0	0	0	2	3	5	67%	22%
TOTAL - Crimes contre la personne	1	3	4	16	15	29	93%	18%
Troubler la paix	0	0	0	0	0	0	--	--
Décès	0	0	0	0	0	1	--	-36%
Surdose	0	0	0	0	0	1	--	-67%
État mental perturbé	0	1	2	7	8	13	63%	25%
Personne égarée / dans le besoin	0	0	1	0	2	0	-100%	6%
Trafic / poss aux fins de	0	0	0	0	0	0	--	--
Possession simple	0	1	0	2	0	3	--	0%
Règlements municipaux	0	4	4	16	8	23	188%	42%
TOTAL - Autres événements	0	6	7	25	18	41	128%	20%
TOTAL – Tous les événements	2	11	18	52	72	135	88%	24%

Faits saillants

- Le nombre d'incidents a augmenté considérablement depuis l'ouverture du site de consommation supervisée Benoît Labre et ce peu importe le rayon d'analyse utilisé. Plus le rayon est petit, donc plus les événements ont lieu près du site (50 mètres), plus le pourcentage augmente drastiquement, c'est-à-dire **450%**. Plus on s'éloigne de l'épicentre, on constate que ce pourcentage diminue (100 mètres : 189%; 250 mètres 88%) mais demeure largement supérieur au reste du PDQ 15 (24%).
- La proportion des incidents qui se sont produits dans un rayon de 50 mètres a aussi augmenté, passant de 2,8% (2/72) à 8,15% (11/135) pour l'ensemble des incidents qui ont eu lieu dans le périmètre ciblé.
- Depuis l'ouverture du site de consommation supervisée Benoît Labre, on observe une augmentation générale de **88%** des événements, alors que dans le reste du PDQ 15 on observe une augmentation de 24%.
- Près du site de consommation supervisée Benoît Labre, les **crimes contre la propriété** sont en hausse de 67% (versus 29% pour le reste du PDQ 15), tout comme les **crimes contre la personne** (93% versus 18%) et les **autres types d'événements** (128% versus 20%).
- Une hausse est particulièrement marquée en ce qui concerne les **méfais** (800%), alors que les méfaits sont en très légère augmentation dans le reste du PDQ 15 (1%).
- Le seul type d'événement qui a une plus grande hausse dans le reste du PDQ 15 est le **vol dans/sur véhicule** (110%) alors que près du site de consommation supervisée Benoît Labre cette hausse est de 50% depuis son ouverture.

Tableau 2 : Appels de service survenus près du site Benoît Labre en 2024 (avant l'ouverture 1 janvier au 14 avril et après l'ouverture 15 avril au 28 juillet) et comparaison avec le reste du PDQ 15 (détail en annexe).

Benoît Labre	50 mètres		100 mètres		250 mètres		Écarts	
	Janvier-avril	Avril-juillet	Janvier-avril	Avril-juillet	Janvier-avril	Avril-juillet	250 m avant/après	reste PDQ 15 avant/après
Troubler la paix	4	2	7	9	18	24	33%	68%
VdeF / bagarre	0	20	2	38	17	58	241%	7%
Drogue	0	8	0	26	0	37	--	32%
Expulsion	0	16	29	34	58	65	12%	-55%
Menace / harcèlement	0	22	9	48	40	97	143%	20%
Personne dans le besoin	1	28	14	51	25	95	280%	17%
Suicide (tentative)	0	0	0	0	2	6	200%	17%
Surdose	0	5	0	6	2	8	300%	37%
Plainte █████	0	0	2	0	2	3	50%	17%
Police demandée (sans précision)	0	0	0	4	0	9	--	29%
Personne vulnérable (suffixe VU)	1	10	4	22	7	48	586%	60%
Personne ivre (suffixe IV)	0	13	11	27	20	44	120%	-4%
TOTAL - Appels de service	6	124	78	265	191	494	159%	13%

Faits saillants

- Les appels sélectionnés dans ce bilan ont augmenté considérablement depuis l'ouverture du site de consommation supervisée Benoît Labre et ce peu importe le rayon d'analyse utilisé. Plus le rayon est petit, donc plus les appels ont lieu près du site (50 mètres), plus le pourcentage augmente drastiquement, c'est-à-dire **1 967%**. Plus on s'éloigne de l'épicentre, ce pourcentage diminue (100 mètres : 240%, 250 mètres 159%), mais demeure largement supérieur au reste du PDQ 15 (13%).
- Les appels pour **personne vulnérable** ont subi la plus importante hausse dans le secteur du site consommation supervisée Benoît Labre depuis son ouverture, soit **586%**, comparativement à 60% pour le reste du PDQ 15.
- D'importantes hausses ont également été constatées pour les appels pour **voies de fait/bagarre** (50 mètres : N/A ; 100 mètres **1 800%** ; 250 mètres : **241%**), **personne dans le besoin** (50 mètres : **2 700%**; 100 mètres : **264%** ; 250 mètres : **280%**) et **surdose** (50 mètres : N/A; 100 mètres : N/A ; 250 mètres : **300%**) depuis l'ouverture du site.
- Il est à noter que deux catégories d'appels sont en augmentation près du site depuis son ouverture alors qu'ils sont en diminution dans le reste du PDQ 15 : **expulsion** (+12% versus -55%) et **personne ivre** (+120% versus -4%).
- Depuis le début de l'année 2024, il n'y avait pas eu d'appel concernant la **drogue** et la **police demandée sans précision** près du site Benoît Labre. Hors, depuis l'ouverture du site de consommation supervisée Benoît Labre, ce secteur a émis plusieurs appels pour de la **drogue** (8 pour 50 mètres; 26 pour 100 mètres; 37 pour 250 mètres) et pour la **police demandée sans précision** (0 pour 50 mètres; 4 pour 100 mètres; 9 pour 250 mètres).

ANNEXE 1 : MÉTHODOLOGIE

- Les données concernant les événements criminels sont tirées de M-IRIS, plus précisément d'une extraction des différents champs d'information présents dans M-IRIS.
- Les données concernant les appels de service sont également tirées d'extraction de la RAO.
- Les crimes et appels de service à proximité du site de consommation sont identifiés à partir de leur distance au site (250m, 100m, 50m). Ce critère implique que les événements sont correctement géolocalisés (donc possèdent une coordonnée spatiale). Notons qu'après le géocodage des événements aux intersections, il reste environ 3% des événements criminels qui ne peuvent être géolocalisés (ex : à l'intersection de 2 rues qui ne se croisent pas, une « adresse » possédant seulement une rue sans numéro civique ou rue transversale). Ces événements sont éliminés de l'analyse. Du côté des appels de service, la position géographique est présente quasi systématiquement. Les « appels en patrouillant » (code ██████ notamment), utiles pour analyser la « proactivité » ou le travail d'enquête des patrouilleurs à différents endroits, ne sont toutefois pas géolocalisés et ne peuvent être pris en compte dans ce bilan.
- Le « groupe contrôle » est utilisé pour comparer l'évolution des problématiques à proximité du site de consommation supervisée à l'évolution de ces mêmes problématiques dans le reste du quartier (PDQ) où il est situé. Ainsi, pour le site Benoît Labre (situé dans le quartier sud-ouest), le groupe contrôle se compose des crimes et appels dans le reste du PDQ 15 (extérieur du 250m).

- Les codes de nature sélectionnés proviennent des codes les plus graves pour les événements criminels et les codes « AVANT » pour les appels de service (le motif initial de l'appel). Les catégories présentées sont composées des codes suivants :

ÉVÉNEMENTS	Codes de nature (le plus grave)
Introductions par effraction	██████████
Vols de véhicules	██████████
Vols dans / sur véhicules	██████████
Vols simples	██████████
Méfais	██████████
Voies de fait	██████████
Voies de fait – police	██████████
VQ personnes	██████
VQ commerces	██████
VQ sac à main	██████
Agressions sexuelles	██████████
Actions indécentes	██████
Menaces	██████
Troubler la paix	██████
Décès	██████████
État mental perturbé	██████
Personne égarée / dans le besoin	██████
Trafic / poss aux fins de	██████████
Possession simple	██████████
Règlements municipaux	██████
APPELS DE SERVICE	Codes AVANT
Troubler la paix	██████
Voies de fait / bagarre	██████████
Drogue	██████
Expulsion	██████
Menace / harcèlement	██████████

Personne dans le besoin	■
Suicide (tentative)	■
Surdose	dans le texte de la carte d'appel: "surdose", "Surdose", "SURDOSE", "Overdose", "overdose", "OVERDOSE"
Plainte ■	■
Police demandée (sans précision)	■
Personne vulnérable (suffixe VU)	Suffixe 'VU'
Personne ivre (suffixe IV)	Suffixe 'IV'

ANNEXE 2 : GROUPE CONTRÔLE

Groupe contrôle Benoît Labre : Incidents survenus en 2024 (avant l'ouverture 1 janvier au 14 avril et après l'ouverture 15 avril et 28 juillet) dans le reste du PDQ 15.

Reste du PDQ 15 (PDQ 15 à une distance > à 250m du SCS)	2024		Écart
	Janvier-avril	Avril-juillet	avant/après
Introductions par effraction	92	102	11%
Vols de véhicules	84	109	30%
Vols dans / sur véhicules	62	130	110%
Vols simples	157	191	22%
Méfais	88	89	1%
TOTAL - Crimes contre la propriété	483	621	29%
Voies de fait	145	181	25%
Voies de fait - police	3	3	0%
VQ personnes	14	9	-36%
VQ commerces	8	8	0%
VQ sac à main	0	0	--
Agressions sexuelles	20	21	5%
Actions indécentes	1	1	0%
Menaces	37	45	22%
TOTAL - Crimes contre la personne	228	268	18%
Troubler la paix	0	0	0%
Décès	22	14	-36%
Surdose	3	1	-67%
État mental perturbé	144	180	25%
Personne égarée / dans le besoin	16	17	6%
Trafic / poss aux fins de	0	1	--
Possession simple	10	10	0%
Règlements municipaux	50	71	42%
TOTAL - Autres événements	245	294	20%
TOTAL – Tous les événements	956	1183	24%

Groupe contrôle Benoît Labre : Appels de service survenus en 2024 (avant l'ouverture 1 janvier au 14 avril et après l'ouverture 15 avril au 28 juillet) dans le reste du PDQ 15.

Reste du PDQ 15 (PDQ 15 à une distance > à 250m du SCS)	2024		Écarts
	Janvier- avril	Avril- juillet	avant/après
Troubler la paix	333	559	68%
VdeF / bagarre	303	323	7%
Drogue	38	50	32%
Expulsion	486	219	-55%
Menace / harcèlement	780	936	20%
Personne dans le besoin	536	625	17%
Suicide (tentative)	108	126	17%
Surdose	30	41	37%
Plainte █████	12	14	17%
Police demandée (sans précision)	78	101	29%
Personne vulnérable (suffixe VU)	195	312	60%
Personne ivre (suffixe IV)	181	173	-4%
TOTAL - Appels de service	3080	3479	13%



[logo:] SPVM

Crime and service calls report near the Benoît Labre supervised consumption site since its opening

South Analysis

July 31, 2024

CONFIDENTIAL

This document is the property of the City of Montreal Police Department [SPVM]. Its contents must not be disclosed without the written permission of the Commander of the Station of District 15, or his authorized representative.



[logo:] Montreal

INTRODUCTION

At the request of Mr. Guillaume Théberge (Commander at the station of district 22 and corporate agent for supervised consumption sites), we are conducting here the analysis of crimes and calls for services occurring near the following supervised consumption site:

- The site of *Maison Benoît Labre*, located at 250 avenue Greene.

We analyze the evolution over time of certain crimes and certain categories of calls within a radius of **250 meters, 100 meters, and 50 meters** around the site of Maison Benoît Labre. We compare the data **before** the opening of the consumption site (January 1st to April 14) to the data **after** its opening (April 15 to July 28) for the year 2024. It should be noted that the comparison of these periods is equivalent in terms of the number of days compared (104).

It is important to note here **that no causal relationship is suggested**: events that occur near the site do not necessarily involve users of the site or drug users in general. These data are produced for information purposes only and are intended to document the evolution of different issues.

In order to see if the movements observed are specific to the immediate environment of the supervised consumption site, we use a control group (or comparison group) that allows to monitor the evolution of the same indicators (crimes and calls) in the rest of the station of district 15 (thus outside the radius of 250 meters around the site). The objective is to see if a decrease or increase in problems is specific to the sector near the consumption site or if it is observed in the rest of the district (questioning the hypothesis that the consumption site would contribute to the movements observed). Detailed data from this control group are presented in the annex.

The details of the methodology used are also presented in the annex.

For any questions concerning this document: [redacted]

Maison Benoît Labre

Location: 250 avenue Greene

Opening of the Supervised Consumption Site [SCS]: April 15, 2024

Service range: 24/7

Control group: remainder of the District Station 15

Specificity of the site: Victor Rousselot Elementary School and children's playground nearby (see blue arrow)

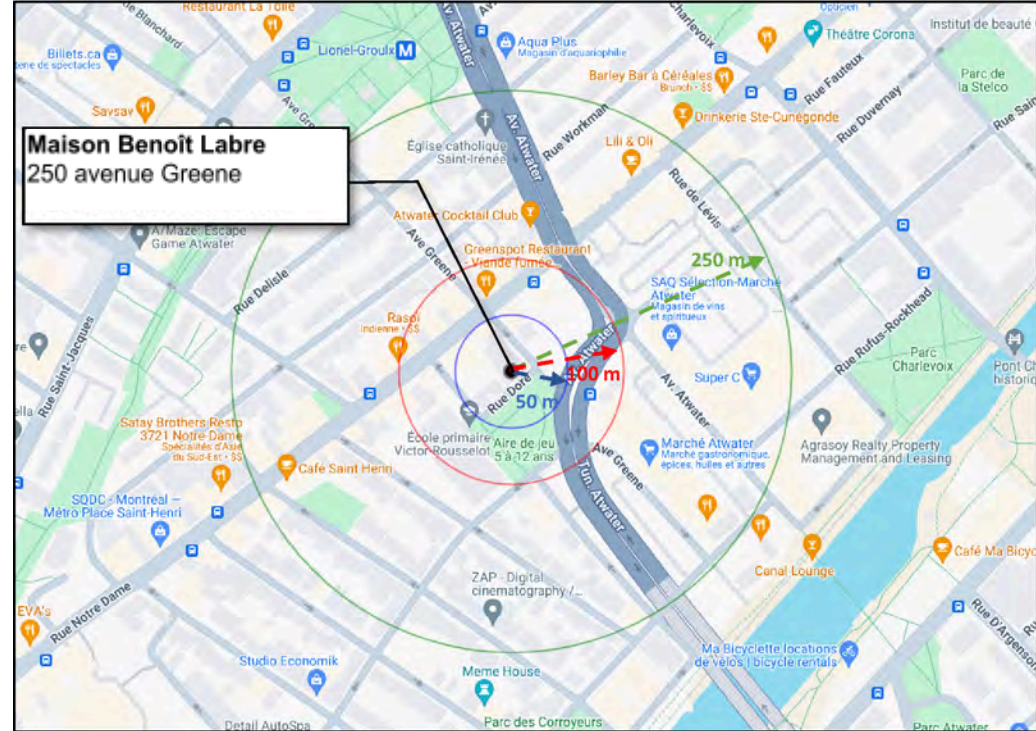


Table 1: Incidents that occurred near the Benoît Labre site in 2024 (before the opening January 1 to April 14, and after the opening April 15 to July 28) and comparison with the rest of District Station 15 (detail in appendix).

Benoît Labre	50 metres		100 metres		250 metres		Deviations	
	January-April	April-July	January-April	April-July	January-April	April-July	250 m before/after	rest of District Station 15 before/after
Break-ins	0	0	2	1	6	14	133%	11%
Vehicle theft	0	0	1	1	4	2	-50%	30%
Theft in/on vehicles	0	0	1	1	4	6	50%	110%
Simple theft	0	1	2	5	24	34	42%	22%
Mischief	1	1	1	3	1	9	800%	1%
TOTAL - Crimes against property	1	2	7	11	39	65	67%	29%
Assault	0	2	2	11	8	17	113%	25%
Assault – police	1	0	1	0	1	0	-100%	0%
Robbery people	0	0	0	0	0	0	--	-36%
Robbery shops	0	0	0	1	1	3	200%	0%
Robbery purses	0	0	1	0	1	0	-100%	--
Sexual assault	0	1	0	2	0	3	--	5%
Indecent acts	0	0	0	0	1	1	0%	0%
Threats	0	0	0	2	3	5	67%	22%
TOTAL - Crimes against the person	1	3	4	16	15	29	93%	18%
Disturbing the peace	0	0	0	0	0	0	--	--
Death	0	0	0	0	0	1	--	-36%
Overdose	0	0	0	0	0	1	--	-67%
Disturbed mental state	0	1	2	7	8	13	63%	25%
Lost person/person in need	0	0	1	0	2	0	-100%	6%
Traffic/posses to	0	0	0	0	0	0	--	--
Simple possession	0	1	0	2	0	3	--	0%
Municipal by-laws	0	4	4	16	8	23	188%	42%
TOTAL - Other events	0	6	7	25	18	41	128%	20%
TOTAL – All events	2	11	18	52	72	135	88%	24%

Highlights

- The number of incidents has increased considerably since the opening of the Benoît Labre supervised consumption site, regardless of the scope of analysis used. The smaller the radius, the closer the events take place to the site (50 meters), the more the percentage increases drastically, i.e. **450%**. The further we move from the epicentre, we find that this percentage decreases (100 meters: 189%; 250 meters 88%), but remains much higher than the rest of District Station 15 (24%).
- The proportion of incidents that occurred within a radius of 50 meters also increased from 2.8% (2/72) to 8.15% (11/135) for all incidents that occurred within the targeted perimeter.
- Since the opening of the Benoît Labre supervised consumption site, there has been a general increase of **88%** in events, while in the rest of District Station 15, there has been a 24% increase.
- Near the Benoît Labre supervised consumption site, **crimes against property** are up 67% (versus 29% for the rest of District Station 15), as **are crimes against the person** (93% versus 18%) and **other types of events** (128% versus 20%).
- An increase is particularly marked with regard to **mischief** (800%), while mischief has very slight increased in the rest of District Station 15 (1%).
- The only type of event that has a greater increase in the rest of District Station 15 is **theft in / of vehicle** (110%) while near the Benoît Labre supervised consumption site, this increase is 50% since its opening.

Table 2: Calls for service that occurred near the Benoît Labre site in 2024 (before opening January 1 to April 14 and after opening April 15 to July 28) and comparison with the rest of District Station 15 (detail in annex).

Benoît Labre	50 metres		100 metres		250 metres		Deviations	
	January-April	April-July	January-April	April-July	January-April	April-July	250 m before/after	rest of District Station 15 before/after
Disturbing the peace	4	2	7	9	18	24	33%	68%
Assault / brawling	0	20	2	38	17	58	241%	7%
Drugs	0	8	0	26	0	37	--	32%
Expulsion	0	16	29	34	58	65	12%	-55%
Threat/harassment	0	22	9	48	40	97	143%	20%
Person in need	1	28	14	51	25	95	280%	17%
Suicide (attempted)	0	0	0	0	2	6	200%	17%
Overdose	0	5	0	6	2	8	300%	37%
Complaint [redacted]	0	0	2	0	2	3	50%	17%
Police requested (unspecified)	0	0	0	4	0	9	--	29%
Vulnerable person (VU suffix)	1	10	4	22	7	48	586%	60%
Drunk person (IV suffix)	0	13	11	27	20	44	120%	-4%
TOTAL - Service calls	6	124	78	265	191	494	159%	13%

Highlights

- The calls selected in this review have increased considerably since the opening of the Benoît Labre supervised consumption site, regardless of the scope of analysis used. The smaller the radius, the closer the calls take place to the site (50 meters), the more the percentage increases drastically, i.e. **1,967%**. The further away from the epicentre, this percentage decreases (100 meters: 240%, 250 meters 159%), but remains much higher than the rest of District Station 15 (13%).
- Calls for **vulnerable people** have seen the largest increase in the Benoît Labre supervised consumption site sector since its opening, at **586%**, compared to 60% for the rest of District Station 15.
- Significant increases were also observed for **assault/brawling** calls (50 meters: N/A; 100 meters **1,800%**; 250 meters: **241%**), **person in need** (50 meters: **2,700%**; 100 meters: **264%**; 250 meters: **280%**) and **overdose** (50 meters: N/A; 100 meters: N/A; 250 meters: **300%**) since the opening of the site.
- It should be noted that two categories of calls are increasing near the site since its opening, while they are decreasing in the rest of District Station 15: **expulsion** (+12% versus -55%) and **drunk person** (+120% versus -4%).
- Since the beginning of 2024, there had been no call for **drugs** and **unspecified police requests** near the Benoît Labre site. However, since the opening of the Benoît Labre supervised consumption site, this sector has made several calls for **drugs** (8 for 50 meters; 26 for 100 meters; 37 for 250 meters) and for **unspecified police requests** (0 for 50 meters; 4 for 100 meters; 9 for 250 meters).

ANNEX 1: METHODOLOGY

- Data on criminal events are taken from M-IRIS, specifically an extraction of the various information fields present in M-IRIS.
- Service call data are also taken from the RAO extraction.
- Crimes and service calls near the consumption site are identified from their distance to the site (250m, 100m, 50m). This criterion implies that events are properly geolocated (therefore, they have a spatial coordinate). Note that, after the geocoding of events at intersections, there are about 3% of criminal events that cannot be geolocated (e.g. at the intersection of 2 streets that do not cross, an “address” with only one street without civic number or intersecting street). These events are eliminated from the analysis. On the service call side, the geographical position is present almost systematically. “Patrol calls” (code [redacted] in particular), useful for analyzing the “proactivity” or investigative work of patrol officers in different places, are not geolocated and cannot be taken into account in this assessment.
- The “control group” is used to compare the evolution of problems near the supervised consumption site to the evolution of these same problems in the rest of the district (District Station) where it is located. Thus, for the Benoît Labre site (located in the south-west district), the control group consists of crimes and calls in the rest of District Station 15 (outside the 250m).

- Selected nature codes come from the most serious codes for criminal events and the “BEFORE” codes for service calls (the initial reason for the call). The categories presented consist of the following codes:

EVENTS	Nature codes (the most serious)
Break-ins	[redacted]
Vehicle theft	[redacted]
Theft in/of vehicles	[redacted]
Simple theft	[redacted]
Mischief	[redacted]
Assault	[redacted]
Assault – police	[redacted]
Robbery people	[redacted]
Robbery shops	[redacted]
Robbery purses	[redacted]
Sexual assault	[redacted]
Indecent acts	[redacted]
Threats	[redacted]
Disturbing the peace	[redacted]
Death	[redacted]
Disturbed mental state	[redacted]
Lost person/person in need	[redacted]
Traffic/posses to	[redacted]
Simple possession	[redacted]
Municipal by-laws	[redacted]
SERVICE CALLS	BEFORE codes
Disturbing the peace	[redacted]
Assault/brawling	[redacted]
Drugs	[redacted]
Expulsion	[redacted]
Threat/harassment	[redacted]
Person in need	[redacted]
Suicide (attempted)	[redacted]
Overdose	in the text of the call card: “ <i>surdose</i> ,” “ <i>Surdose</i> ,” “ <i>SURDOSE</i> ,” “ <i>Overdose</i> ,” “ <i>overdose</i> ,” “ <i>OVERDOSE</i> ”
Complaint [redacted]	[redacted]

Police requested (unspecified)	[redacted]
Vulnerable person (VU suffix)	'VU' suffix
Drunk person (IV suffix)	'IV' suffix

ANNEX 2: CONTROL GROUP

Benoît Labre control group: Incidents that occurred in 2024 (before opening January 1 to April 14 and after opening April 15 and July 28) in the rest of District Station 15.

Rest of District Station 15 (District Station 15 at a distance > 250 m from the supervised consumption site)	2024		Deviations
	January-April	April-July	before/after
Break-ins	92	102	11%
Vehicle theft	84	109	30%
Theft in/of vehicles	62	130	110%
Simple theft	157	191	22%
Mischief	88	89	1%
TOTAL - Crimes against property	483	621	29%
Assault	145	181	25%
Assault – police	3	3	0%
Robbery people	14	9	-36%
Robbery shops	8	8	0%
Robbery purses	0	0	--
Sexual assault	20	21	5%
Indecent acts	1	1	0%
Threats	37	45	22%
TOTAL - Crimes against the person	228	268	18%
Disturbing the peace	0	0	0%
Death	22	14	-36%
Overdose	3	1	-67%
Disturbed mental state	144	180	25%
Lost person/person in need	16	17	6%
Traffic/posses to	0	1	--
Simple possession	10	10	0%
Municipal by-laws	50	71	42%
TOTAL - Other events	245	294	20%
TOTAL – All events	956	1183	24%

Benoît Labre control group: Calls for service occurred in 2024 (before opening January 1 to April 14 and after opening April 15 to July 28) in the rest of District Station 15.

Rest of District Station 15 (District Station 15 at a distance > 250 m from the supervised consumption site)	2024		Deviations
	January-April	April-July	before/after
Disturbing the peace	333	559	68%
Assault / brawling	303	323	7%
Drugs	38	50	32%
Expulsion	486	219	-55%
Threat/harassment	780	936	20%
Person in need	536	625	17%
Suicide (attempted)	108	126	17%
Overdose	30	41	37%
Complaint [redacted]	12	14	17%
Police requested (unspecified)	78	101	29%
Vulnerable person (VU suffix)	195	312	60%
Drunk person (IV suffix)	181	173	-4%
TOTAL - Service calls	3080	3479	13%

Impacts des sites d'injection supervisée sur la santé publique et le bien-être des communautés à proximité

Une recension des écrits

Carolyn Côté-Lussier, PhD

Professeure agrégée, Centre urbanisation culture société, Institut national de la recherche scientifique

Chercheure régulière, Centre international de criminologie comparée

Chercheure, Regroupement intersectoriel de recherche en santé de l'Université du Québec

Soumis à la Coalition Victor-Rousselot : Octobre 2023

Rédaction

Carolyn Côté-Lussier

Note au lecteur

Ceci n'est pas une recension exhaustive de la littérature sur les impacts des SIS sur la santé publique. Le rapport a été orienté par trois questions : (1) Quel sont les impacts des SIS sur la santé et le bien-être des communautés locales, outre les personnes utilisant des drogues par injection ou inhalation ; (2) Quel est l'impact du sentiment d'insécurité sur la santé et le bien-être, et sur la réussite scolaire ; (3) Quel est le profil de la communauté à proximité du SIS proposé, et en particulier de l'école Victor-Rousselot.

Ce rapport et les opinions exprimées reflètent celles de l'auteurice, et non des institutions d'attache de l'auteurice. Aucune de ces institutions n'est responsable du contenu final de ce rapport ou ne doit être considéré comme soutenant toute partie de ce rapport.

L'auteurice ne déclare aucun conflit d'intérêt.

Référence

Côté-Lussier, C. (2023). *Impacts des sites d'injection supervisée sur la santé publique et le bien-être des communautés à proximité : Une recension des écrits*. Montréal, Québec.

Contexte

La Maison Benoit Labre compte ouvrir un premier complexe offrant des logements et un site d'injection et d'inhalation supervisé dans le quartier de Saint-Henri, à 180m de l'entrée principale de l'école primaire Victor-Rousselot (et moins de 100m de l'entrée du service de garde de l'école), et adjoignant le parc-école Victor-Rousselot.

Étant donné la situation sociosanitaire actuelle, des ressources telles que celle proposée par la Maison Benoit Labre sont essentielles. Des revues systématiques et méta-analyses démontrent que les sites d'injection supervisée ont des bénéfices importants pour les personnes utilisant des drogues par injection et inhalation (UDII) (Potier, et al., 2014; Levengood et al., 2021). Tant sur le plan de la réduction des maladies transmissibles dans la population, que sur la prévention des surdoses et des décès, **la mise en place de SIS est une stratégie nécessaire dans le contexte actuel**. De plus, les SIS sont une stratégie prometteuse pour améliorer la santé publique, dans la mesure où il est nécessaire d'octroyer des ressources de façon équitable à une population particulièrement vulnérable et marginalisée.

Cependant, il n'est pas possible d'écarter que cette nouvelle infrastructure dans le quartier de l'école primaire Victor-Rousselot **constituera une charge inéquitable pour les enfants et familles de Saint-Henri fréquentant l'école primaire, qui sont déjà confrontés à des enjeux de défavorisation, de marginalisation et de criminalisation disproportionnés à comparer la population montréalaise**. C'est-à-dire, des changements importants dans la dynamique de la vie de communauté et au sein des familles à proximité du SIS pose un risque au principe d'égalité des chances d'entreprendre et de réussir le parcours scolaire.

Afin de saisir les impacts potentiels sur la santé et le bien-être des communautés à proximité de SIS, ce rapport fait état de la littérature scientifique sur les impacts des SIS, et du lien entre la sécurité publique, la santé et la réussite scolaire. Le rapport présente également des analyses descriptives de la population desservie par l'école Victor-Rousselot, et du quartier avoisinant. Le rapport fournit une analyse descriptive des emplacements des SIS au Canada. Finalement, le rapport émet des recommandations en lien avec le SIS proposé à la lumière de la littérature scientifique.

L'école Victor-Rousselot et la communauté locale

L'école Victor-Rousselot compte approximativement 285 enfants, incluant des élèves du préscolaire (4 et 5 ans) à la 6^e année. C'est également un « point de service » pour la CSSDM, offrant des services spécialisés aux **enfants nouvellement arrivés au pays ne parlant pas le français** et/ou ayant des **difficultés de l'ordre de la communication**, ainsi que des classes « point de service » pour des **difficultés graves d'apprentissage**.

L'école a accès à un parc municipal réservé à l'école durant les heures d'école, soit le parc Victor-Rousselot.

L'école est parmi les plus défavorisés de l'île de Montréal selon la localisation géographique du lieu de résidence des élèves. En 2022, le Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal, classe l'école Victor-Rousselot en 13^e rang, sur les 359 écoles de l'île, selon un indice de défavorisation. **L'école est donc dans le 5% des écoles les plus défavorisées à Montréal.**

Population de Saint-Henri et aux abords de l'école Victor-Rousselot

Selon les données du recensement de 2016, la densité de la population (nombre de personnes au km²) est plus importante dans l'arrondissement du Sud-Ouest que dans la Ville de Montréal, soit de 4 984 au km² à comparer 4 668 au km² dans la Ville. Il y a également une concentration de familles monoparentales dans le Sud-Ouest (24%) à comparer la proportion à l'échelle de la Ville de Montréal (21.4%). La part des 0 à 14 ans dans l'arrondissement est légèrement plus faible que dans le reste de la Ville, représentant 13.6% à comparer 15.6%. Cependant, on constate une concentration de couples avec enfants (30-39.9%) (voir Figure 1), ainsi qu'une concentration de familles monoparentales (30-39.9%)(voir Figure 2) aux abords de l'école Victor-Rousselot. Il y a également une concentration de personnes dont la langue parlée le plus souvent à la maison est une langue non officielle (20-29.9%) (voir Figure 3), ainsi qu'une concentration de personnes appartenant à un groupe de « minorités visibles » ou de personnes racisées (30-39.9%)(voir Figure 4). Finalement, il y a une concentration de personnes de 15 ans et plus n'ayant aucun certificat, diplôme ou grade (22.5-29.9%) (voir Figure 5).

Les résident.e.s de Saint-Henri et plus particulièrement ceux à proximité de l'école font face à une concentration d'indicateurs de défavorisation, de marginalisation et vulnérabilité. Le quartier local est constitué d'une forte concentration de familles monoparentales, couples avec enfants, personnes avec des langues autres que le français et l'anglais, et des personnes racisées.

Criminalisation à Saint-Henri

Selon le SPVM, en 2021 le Poste de Quartier du Sud-Ouest se classe en 8^e rang parmi les 30 PDQ de l'île par rapport aux nombres de délits et d'infractions au Code criminel, et se classe au 5^e rang pour le nombre d'appels de services logés (SPVM, 2023). Selon les données du SPVM, les victimes de 0-17 ans représentent 14% des personnes victimes de violence, une proportion comparable à l'échelle de Montréal (13%) (SPVM, 2023). Cependant, une carte des points chauds de crimes enregistrés par la police démontre une concentration spatiale d'incidents aux abords de l'école (voir Figure 6).

Les résident.e.s de Saint-Henri font donc face à un haut taux de crime et de criminalisation à comparer la population montréalaise, avec une exposition importante au crime autour de l'école.

Centres d'injection supervisés et impacts sur la communauté à proximité

La littérature scientifique sur les impacts des sites d'injection supervisée (SIS) se concentre surtout sur l'impact bénéfique pour la santé physique et mentale des personnes UDII, la rentabilité en termes d'impacts sur le système de santé et sur l'impact sur le crime rapporté par la police (Bardwell et al., 2019; Kerr et al., 2017; Levensgood et al., 2021; Myer & Belisle, 2018; Paumier, 2022; Potier et al., 2014; Rhodes et al., 2006; Rudinski et al., 2021). **Il a très peu d'études sur les impacts sur la santé et le bien-être des communautés à proximité des SIS.** Selon une revue de la littérature publiée entre 2001 et 2011, seulement 14% des publications (articles scientifiques et rapports) liées au SIS INSITE dans le Downtown East Side de Vancouver portaient sur des thèmes reliés à la santé publique et communautaire, tel que le crime, l'emploi, la sécurité piétonnière, la violence, la sécurité alimentaire, la santé mentale et les enjeux liés aux femmes et personnes autochtones (Linden et al., 2013).

Crime et criminalisation

Les comportements liés à l'utilisation de la drogue et la situation précaire de personnes UDII suggèrent une plus haute chance de criminalisation. Effectivement, une méta-analyse démontre que les personnes qui utilise des drogues ont de 2.8 à 3.8 plus de chances d'être criminalisés que des non-utilisateurs (Bennet, Holloway & Farrington, 2008). Cependant, plusieurs études démontrent aucune diminution ou augmentation des crimes reliés à l'utilisation de la drogue dans la communauté locale ou la ville suite à l'implantation d'un SIS (Davidson et al., 2021; Freeman et al., 2005; Donnelly & Mahony, 2013; Myer & Belisle, 2018; Salmon et al., 2007; Wood et al., 2006). Une étude canadienne effectuée sur une période de 16 mois post-implantation d'un SIS suggère que la mise en place de SIS ne mène pas à une augmentation du crime à l'échelle de la ville, et peut parfois contribuer à une baisse du crime (contre la personne et la propriété) dans l'emplacement du site d'injection supervisée (Myer & Belisle, 2018). Les auteurs suggèrent que ces effets sur le crime peuvent être dû à l'augmentation de la supervision communautaire, réduisant ainsi le risque de victimisation. Il est également possible que cet effet soit dû à l'augmentation de l'accès à des services de soins, et donc une diminution des comportements criminalisés.

Cependant, il est important de noter que les études sur l'impact des SIS sur le crime sont largement entreprises sur de courtes périodes post-implantation (12-16 mois), possiblement lorsqu'il y a le plus d'attention porté aux enjeux de « bon voisinage ». De plus, les études portent sur des emplacements géographiques larges autour du SIS (\geq

500m) (Davidson et al., 2021; Donnelly & Mahoney, 2013; Freeman et al., 2005; Myer & Belisle, 2018; Wood et al., 2006). Ceci est problématique puisque des analyses spatiales du crime démontre une forte concentration spatiale au niveau du segment de la rue (moins de 100m) (Johnson, 2010). Il y a peu d'études longitudinales et portant sur une zone restreinte (100m) à proximité de SIS. Cependant, une étude longitudinale effectuée sur une période de 12 ans en Australie démontre que le nombre d'incidents par mois à proximité d'un SIS suit les tendances à la baisse de la ville mais démontre une moindre réduction (Donnelly & Mahoney, 2013). Une étude effectuée sur une période de 9 ans aux États-Unis démontre une réduction significative du crime suite à l'implantation d'un SIS, mais une tendance comparable pour 1 des 2 zones de contrôles considérées (Davidson et al., 2021). **La littérature scientifique ne fournit donc pas de données probantes claires par rapport au bénéfice long terme d'un SIS sur l'incidence de crimes à proximité.**

De plus, les études se fiant sur le taux de crime rapporté par la police sont problématiques puisque des études suggèrent une moindre surveillance par la police ou une augmentation des pratiques policières discrétionnaires suite à l'implantation d'un SIS (Donnelly & Mahoney, 2013; Wood et al., 2006). Cependant, certaines études suggèrent que la mise en place de tels sites peut également augmenter le ciblage disproportionné des populations marginalisées par le biais d'une surveillance accrue, d'une réglementation et d'un contrôle punitif de l'espace public (Rhodes et al., 2006). En outre, des changements dans la population vivant à proximité pourrait mener à une moindre dénonciation de crimes à la police. Au Canada, ce sont les deux tiers des crimes qui ne sont pas rapportés à la police (Statistics Canada, 2014). De plus, les populations vulnérables et marginalisées affichent un sous-reportage prononcé à comparer la population générale, en partie dû à des relations tendues ou un manque de confiance en le service de police (Sunshine & Tyler, 2003; Tyler, 2005; Wortley & Owusu-Bempah, 2011).

Cette lecture des limites de la littérature scientifique sur les impacts des SIS sur la sécurité publique fait écho au constat émit par Sécurité publique Canada en 2012 dans sa propre évaluation de littérature scientifique (Lawrence, 2012).

Perceptions d'incivilités

Outre les données de crime enregistrées par la police, les impacts de SIS peut également être mesuré par le biais des perceptions d'incivilités ou de crime de la perspective des citoyen.ne.s. Certaines études démontrent que les résident.e.s croient que les SIS contribuent à une mauvaise image du quartier, à une augmentation du crime et de l'insécurité (Potier et al., 2014). Cependant, peu d'études longitudinales existe sur les perceptions des citoyen.ne.s vivant à proximité de SIS. Une étude de 13 mois portant sur les perceptions et observations d'incivilités de la communauté des commerçants locale a été menée à Lethbridge, Ontario, suite à l'implantation d'un SIS (Pijl, 2020). L'étude suggère que la perception d'incivilités a augmenté, surtout à 100m du SIS, et que ceci a contribué à un sentiment d'insécurité indépendant du risque de victimisation. Bien que

cette étude est limitée par la petite taille de son échantillon (N = 130), les perceptions et expériences ont été corroborées par des données externes montrant une augmentation des services de ramassage de seringues, une présence accrue d'une équipe d'intervention et d'appels aux services médicaux d'urgence dans un rayon de 100 mètres autour de la SIS, par rapport à la zone environnante de 500 mètres.

Une étude longitudinale sur l'impact d'un SIS à Sydney, Australie, sur les perceptions de la communauté locale (habitant à moins de 500m : 43%; habitant à plus de 500m : 57%) démontre qu'il y a une réduction sur 5 ans de la proportion des résidents qui ont témoigné une injection publique (Salmon et al., 2007). De façon générale, l'incidence de témoignage d'injection en public entre 2000 et 2005 est demeuré stable (8%-10%). Cependant, la réduction des témoignages d'injections publiques était statistiquement significativement moins prononcé pour les résidents habitants à moins de 500m du SIS. Autrement dit, sur le long terme, le bénéfice d'un SIS sur les perceptions d'incivilités liés à l'utilisation de drogues est plus importante pour les résidents habitant au-delà de 500m du SIS. Après 5 ans d'implantation, les « dérangements » cités les plus fréquemment par les citoyen.ne.s était l'image négative du quartier à cause de l'utilisation de drogues (11%), des seringues égarées (13%) et l'impact sur le crime et la sécurité (11%). De façon générale, les résultats suggèrent une diminution de 87% à 73% des individus indiquant vivre des dérangements 4.5 ans après l'implantation du SIS. Ces résultats suggèrent que la communauté locale vivait un très haut niveau d'incivilités lors de l'emplacement du SIS, et que ceci a diminué de 14% suite à l'implantation du SIS autour et au-delà de 500m du SIS.

Usage des espaces publics

Une étude démontre que près de 20-65% des personnes UDII s'injectent dans des lieux publics, tel que des parcs, la rue, dans des toilettes publiques ou dans une voiture, et que la tendance d'injection en lieux publics est plus forte parmi les individus en situation d'itinérance (Rhodes et al., 2006). Un des objectifs de SIS est précisément de pallier à cet enjeu en offrant un lieu privé et sécuritaire pour les personnes UDII. Une revue de la littérature des impacts du SIS, largement situés à Vancouver et Sidney, sur les impacts sur les espaces publics suggère qu'après la mise en place d'un SIS il y a une diminution d'injections dans les lieux publics, moins de plaintes d'incivilités et moins de débris liés à l'injection (Potier et al., 2014). Cependant, ces études font face à des limites quant à la période d'étude, le niveau de précision spatiale et la population sondée. Effectivement, certaines de ces études demande aux personnes UDII d'auto-rapporter leurs usages d'espaces publics (Potier et al., 2014). Des études à proximité de SIS démontrent plutôt des niveaux plus élevées de plaintes par rapport aux incivilités et un sentiment d'insécurité (Pijl, 2020; Salmon et al., 2007).

Mobilité résidentielle et cohésion sociale

Une étude démontre que la mise en place de SIS est associée à une plus forte mobilité résidentielle (30%) à comparer le reste de la ville (Myer & Belisle, 2018). Ceci peut expliquer en partie la diminution de la valeur immobilière de 5 à 7% dans une distance de 800m autour d'un SIS (Liang & Alexeev, 2023). La peur du crime, plutôt que l'incidence du crime, est soupçonnée de contribuer à cette baisse de la valeur immobilière, suggérant un exode potentiel des personnes plus aisées.

Bien qu'il n'y ait pas d'études sur l'impact des SIS sur la cohésion sociale des communautés à proximité, la mobilité résidentielle est un facteur déterminant pour de la cohésion sociale, et ainsi de la santé et bien-être d'une communauté (Cho, 2020).

Santé publique et bien-être

Il y a peu d'études sur les impacts divers de SIS pour les communautés à proximité sur le plan de la santé publique (utilisation des transports actifs, détresse psychologique) et du bien-être de la collectivité (mobilité résidentielle, sentiment de cohésion sociale, utilisation des espaces publics) (Dow-Fleisner, Lomness, & Woolgar, 2022; Linden et al., 2013). La littérature actuelle sur les impacts pour les communautés à proximité se concentre surtout sur l'impact de SIS sur le crime et les incivilités. Il y a très peu d'études, voir aucune, sur l'impact différentiel des SIS pour les sous-populations locales particulièrement vulnérables au plan socioéconomique, développemental et en termes de santé publique tel que les enfants, les femmes monoparentales, les personnes faisant face à des enjeux de santé mentale et physique, et les nouveaux arrivants. Cependant, une revue de la littérature effectuée en 2005 sur les impacts sociaux et de santé des scènes de drogues suggère que les jeunes sont particulièrement vulnérables, et que l'exposition à l'utilisation de drogues injectables des jeunes à risque et précédemment non exposés, ou d'autres populations vulnérables, peut entraîner des effets néfastes pour ces populations (Kerr, Small & Wood, 2005).

Conclusions

En résumé, les données sur l'impact de SIS indiquent des bénéfices clairs pour les personnes UDII. Bien que plusieurs études démontrent aucune augmentation ni diminution du crime suite à l'implantation d'un SIS, ces études sont limitées de façon importante par la période d'étude, la précision spatiale et les sources de données. Les études doivent considérer d'autres indicateurs de sécurité publique outre le crime rapporté par la police (p. ex., victimisation auto-rapportée, sentiment de sécurité, perception de cohésion sociale et d'efficacité collective). À ce jour, certaines études longitudinales démontrent des impacts néfastes sur l'usage des espaces publics et la vie de quartier à proximité de SIS.

Finalement, il y a un manque flagrant de données probantes sur les impacts de SIS sur la santé publique et le bien-être des communautés à proximité, et surtout pour les populations vulnérables et marginalisées.

Recommandations d'experts pour l'implantation de SIS

Afin d'optimiser les impacts bénéfiques de SIS pour les personnes UDII et les communautés, la littérature scientifique sur les meilleures pratiques recommande que les SIS soit mis en place là où il y a un besoin clair démontré. Ce principe est celui qui a été formalisé dans la Loi sur le respect des collectivités (L.C. 2015, ch. 22).

Il est recommandé de produire une étude de faisabilité incluant des informations sur la densité des personnes UDII à proximité du site, si le site a la capacité suffisante pour accueillir la clientèle et s'il y a un réseau de sites et ressources à proximité qui assure la faisabilité et la rentabilité du projet (Rhodes et al., 2006). Des cas d'études tel que la mise en place de deux SIS dans le marché Kensington, Toronto, démontrent une telle démarche. Le marché Kensington est un quartier qui fait approximativement 600m X 600 m (avec une aire de superficie de 357 724 m²) à Toronto. La mise en place des deux SIS a été [justifiée en partie par le nombre d'appels reliés à des surdoses dans cet emplacement précis suivant une analyse effectuée par le Toronto Public Health](#). En appuyant le choix du site d'implantation d'un SIS par le biais de ce type d'analyse augmente les chances de bien répondre aux besoins des personnes UDII, mais également aux besoins de la communauté locale qui fait face à des enjeux marqués liés à l'utilisation de drogues dans les espaces publics. Par ailleurs, cette stratégie devrait en principe pallier l'effet du « pas dans ma cours » puisque le SIS vient directement répondre aux besoins de la population générale (Socia et al., 2021).

Certaines études recommandent que les SIS soit plutôt situé en milieu hospitalier, et de compléter des sites fixes avec des sites mobiles afin de répondre à l'évolution rapide de scènes de drogues en milieux urbains (Kerr, Mitra, Kennedy & McNeil, 2017; Rhodes et al., 2006). On recommande également l'implantation de SIS dans des environnements qui minimisent les risques d'intervention du public, de perturbation des routines de sécurité et d'hygiène des injections, et ainsi du besoin de s'empresse à s'injecter (Rhodes et al., 2006).

Site d'implantation d'un SIS et proximité des lieux de vie des enfants

Une analyse de l'emplacement des 39 SIS et de leur proximité à une école primaire ou secondaire au Canada, effectuée en 2023, suggère que la distance moyenne entre un SIS et l'école la plus proche est de 603m. La distance minimale, soit de 110m, est entre le Kensington Market Overdose Prevention Service et l'école privée Westside Montessori School.

À ce jour, selon les politiques et procédures de Santé Canada, il n’y a aucune contrainte sur la proximité d’un SIS à une école ou les autres milieux de vie des enfants. Il revient aux municipalités d’approuver de l’utilisation du sol selon les règles municipales. Cependant, il est exigé que le demandeur fournisse une description des conditions locales, incluant de la clientèle ciblée, le nombre de surdoses et de décès liés à la consommation de drogues dans le quartier et les autres facteurs qui pourraient avoir une incidence sur la santé et la sécurité de la population cible et du quartier. Le demandeur doit également soumettre un rapport de consultation communautaire et tous les documents connexes indiquant les préoccupations soulevées au cours de la consultation, et une description des mesures visant à répondre à ces préoccupations.

En 2018, basé sur une revue des SIS au Canada, le Ministère de santé de l’Ontario a produit un guide afin d’agréments les critères établis par Santé Canada. Celui-ci stipule que les SIS ne doivent pas être concentrés dans un emplacement ou quartier, et que la proximité à des garderies, parcs et/ou écoles sera considérée (Ministry of Health and Long-Term Care, 2018). Spécifiquement, si le site est situé à 100m-200m des milieux de vie des enfants, le demandeur doit faire un engagement permanent envers les préoccupations de la communauté. Dans le District of Columbia, aux États-Unis, il y a une politique de « 1000 Foot Rule (48–1121) » qui interdit des SIS à 1000 pieds d’une école publique ou privée de niveau primaire ou secondaire (Allen et al., 2016). En septembre 2023, le gouvernement de la Colombie-Britannique a interdit la consommation de drogues illicites à moins de 100 mètres des terrains de jeux, des piscines et des patageoires, et des « skate parks ».

Résumé

Au Canada, il n’y a aucune politique sur les sites d’implantation de SIS. Cependant, la littérature scientifique et les politiques de santé suggère que les sites d’implantation de SIS doivent répondre à des besoins démontrés des personnes UDII et de la communauté locale. Certaines recommandations suggèrent de plus que des sites mobiles soient utilisés afin de bien répondre aux besoins des communautés. Dans tous les cas, une étude de faisabilité doit être soumise à Santé Canada faisant état de ces enjeux.

De plus, la pratique courante à ce jour est de ne pas implanter des SIS à moins de 500m d’une école, outre quelques exceptions au Canada. Cette pratique semble se formaliser par le biais de politiques mises en place par des gouvernements provinciaux. Cette approche peut s’expliquer en partie par le désir de limiter les impacts potentiellement néfastes de SIS dans des lieux hautement fréquentés par les enfants et leurs familles. De plus, la présence accrue d’enfants et de familles dans les lieux publics à proximité de SIS pourrait représenter un risque de santé pour ces derniers et pour les personnes UDII (p. ex., en perturbant leurs pratiques d’hygiène, en les pressant, en menant à une présence policière accrue dû à des craintes liées à la sécurité publique).

Urbanisme scolaire

La Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, encadrant la planification urbaine dans les municipalités, ne précise pas de critères d'urbanisme pour l'emplacement des écoles ni de recommandations en matière d'urbanisme pour le milieu avoisinant les écoles. Cependant, dans un rapport de recherche préparé pour le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec et présenté lors d'un grand forum sur l'urbanisme scolaire tenu à Montréal en 2019, une foulée de recommandations a été faite pour la planification d'infrastructures scolaires et la planification urbaine afin de créer des milieux de vie plus durables (Torres, 2021).

Selon ce rapport, l'école est un « équipement pas comme les autres » et qui est considéré comme « un équipement central à la vie de quartier ». Effectivement, l'école représente un des milieux de vies les plus importants dans le quotidien des enfants et des familles. Sur le sujet de l'urbanisme scolaire, le rapport recommande le suivant :

« Prendre en compte la nécessaire collaboration entre municipalités et milieu scolaire dans la révision du cadre juridique en urbanisme et en éducation, afin de soutenir et de normaliser leur concertation et leur travail partenarial. Il s'agit de faire que la concertation municipale-scolaire cesse de dépendre d'un leadership individuel, pour devenir une approche obligatoire dans le développement de collectivités complètes. »

À travers sa démarche « Planifions notre école », le Centre de services scolaires de Montréal met effectivement à la disposition des communautés des systèmes d'information géographique ouverts afin de comprendre la dynamique territoriale, notamment en démontrant les types d'immeubles et usages du sol à 500m de sites de nouvelles écoles. Cependant, le CSSDM ne semble pas détenir une politique quant aux éléments d'urbanisme pris en compte lors de la mise en place de nouvelles écoles.

L'urbanisme scolaire est également important sur le plan des impacts sur l'utilisation des transports actifs et l'accessibilité à la scolarisation. Les enfants vivant de la pauvreté sont surtout propices à utiliser un transport actif pour se rendre à l'école, mais ceci est affecté en partie par la perception de sécurité du quartier (Cutumisu et al., 2014; Pabayo et al., 2012). Sur le sujet du trajet domicile-scolaire, le rapport souligne que « l'école constitue en effet une destination quotidienne, fréquentée par des enfants dont la mobilité est déterminée non seulement par leurs capacités, leurs compétences et leurs préférences individuelles, mais aussi par les pratiques de leurs parents » (p. 41). Selon le rapport, les déplacements scolaires sont un enjeu d'accès aux services éducatifs. Dans ce contexte, la sécurité représente « un facteur déterminant dans le choix modal pour les déplacements quotidiens » et donc les autorités municipales y contribuent largement par « la qualité et la sécurité des environnements à travers lesquels les enfants se déplacent ».

Résumé

Dans une perspective de favoriser la santé publique (utilisation du transport actif, réduire l'utilisation de l'automobile) et des milieux de vie durables, la mobilité indépendante des enfants est essentielle. L'autonomie des enfants et leur capacité de se déplacer dans le trajet domicile-scolaire, des éléments formateurs pour les enfants, sont donc déterminées par l'urbanisme scolaire, en ce qui concerne le cadre physique des quartiers avoisinants les écoles et les conditions de déplacement.

La santé, le bien-être et la réussite scolaire en milieu urbain

Les sites d'implantation de SIS dans des milieux urbains, et à proximité de milieux de vie des enfants, nécessite une réflexion et une prise en considération des impacts potentiels sur la santé et le bien-être de la communauté à proximité. Des études scientifiques déployant un cadre socioécologique identifient des processus socio-psychologiques (p. ex., la cohésion sociale perçue, le désordre perçu) et affectifs (p.ex., la peur) liés aux environnements de quartiers urbains qui contribuent à la détérioration de la santé et du bien-être.

Pour les enfants vulnérables au plan socio-économique, la vie de quartier est particulièrement importante pour leur santé, bien-être et réussite scolaire. Des associations directes et indirectes sont observées entre les trajectoires de pauvreté des jeunes (estimées à l'aide d'un modèle de croissance latente), les conditions défavorables des quartiers résidentiels et le sentiment de manque de sécurité à l'école (Côté-Lussier et al., 2015a). Sur le plan de la réussite scolaire, le sentiment d'insécurité à l'école est associé à un moins bon fonctionnement socio-émotionnel et à un moindre engagement en classe (Côté-Lussier & Fitzpatrick, 2016), des éléments nécessaires pour la réussite scolaire (Pagani, Fitzpatrick, Belleau & Janosz, 2011).

Une série d'articles démontrent également que l'exposition à la pauvreté et des caractéristiques du quartier défavorables (faible éclairage, niveau de circulation routière élevée, peu d'arbres, etc.) sont directement et indirectement associées à la perception de la sécurité des parents et des enfants, ayant par conséquent des effets néfastes sur la santé des enfants (moins de niveau d'activité physique, accroissement du temps passé devant un écran, accroissement de l'Indice de Masse Corporelle) (Côté-Lussier et al., 2014; Côté-Lussier et al., 2015b; Côté-Lussier et al., 2015c).

Résumé

En ayant un impact sur le sentiment de sécurité des parents, des enfants, ainsi que sur la vie de quartier, il y a un risque que l'implantation d'un SIS à proximité d'une école primaire (moins de 500m) aille un impact néfaste sur la santé, le bien-être et la réussite scolaire des enfants.

Recommandations pour la mise en place d'un SIS par la Maison Benoit Labre

(1) Rendre public une étude de faisabilité qui détaille les conditions locales (nombre de surdoses et de décès liés à la drogue, nombre de personnes UDII à Saint-Henri et à proximité du SIS proposé), la capacité du SIS de répondre aux besoins des personnes UDII, les impacts potentiels sur la sécurité et la santé du quartier et de la population générale, et d'un plan pour répondre aux besoins du quartier et de la population générale sur 5 ans;

(2) Créer un site mobile d'injection pour compléter le SIS, afin de répondre à l'évolution rapide de scènes de drogues en milieux urbains et de diminuer le fardeau sur la communauté à proximité ;

(3) Bonifier de façon importante la présence d'intervenant.e.s de rue sur les heures de déplacement des enfants pour assurer une présence importante et rassurante pour les enfants, employer une escouade de propreté professionnelle et imputable non-présente lors des déplacements des enfants pour assurer un lieu sécuritaire pour les déplacements des enfants, et augmenter de façon importante les ressources scolaires et le soutien offert aux enfants fréquentant l'école et de façon permanente pour la durée du fonctionnement du SIS;

(4) Faire une étude pré-implantation du SIS et post-implantation pour mesurer l'impact du SIS sur des indicateurs tels que le sentiment de sécurité des enfants et des adultes, la victimisation auto-rapportée des riverains (à 100m) et résident.e.s du quartier (à 500m), la réussite scolaire des enfants et leur bien-être socioémotionnel à l'école, et sur le crime enregistré par la police, à chaque 6 mois dès sa mise en place, et sur une période de 5 ans;

(5) Rendre public un plan de contingence pour la scolarisation des enfants advenant un impact néfaste sur leur bien-être et/ou rendement scolaire.

Références

- Allen, S. T., Ruiz, M. S., Jones, J., & Turner, M. M. (2016). Legal space for syringe exchange programs in hot spots of injection drug use-related crime. *Harm Reduction Journal*, 13(1), 1-7.
- Bardwell, G., Strike, C., Altenberg, J. *et al.* Implementation contexts and the impact of policing on access to supervised consumption services in Toronto, Canada: a qualitative comparative analysis. *Harm Reduction Journal* **16**, 30 (2019). <https://doi.org/10.1186/s12954-019-0302-x>
- Berrigan, P., & Zucchelli, E. (2022). Public preferences for safe consumption sites for opioid use: A discrete choice experiment. *Drug and Alcohol Dependence*, 238, 109578. doi:<https://doi.org/10.1016/j.drugalcdep.2022.109578>
- Cho, Y. (2020). The association between residential mobility and adolescents' health: The mediating role of neighborhood social cohesion. *Journal of Community psychology*, 48(5), 1469-1480.
- Centre International pour la Prévention de la Criminalité (2022). *Rapport sur la criminalité, agglomération de Montréal*. [chhttps://cipc-icpc.org/wp-content/uploads/2022/04/Portrait_Criminalite_VF-3.pdf](https://cipc-icpc.org/wp-content/uploads/2022/04/Portrait_Criminalite_VF-3.pdf)
- Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal (2021). *Classification des écoles primaires et Classification des écoles secondaires selon leur indice de défavorisation : Inscriptions au 6 novembre 2020*. https://www.cgtsim.qc.ca/wp-content/uploads/2021/06/Classification_des_ecoles_6nov2020_Electronique.pdf

- Côté-Lussier, C., Jackson, J., Kestens, Y., Henderson, M., & Barnett, T. (2014). A child's view: Social and physical environmental features differentially predict parent and child perceived neighborhood safety. *Journal of Urban Health, 92*(1), 10-23. doi:10.1007/s11524-014-9917-0
- Côté-Lussier, C., Barnett, T. A., Kestens, Y., Tu, M. T., & Séguin, L. (2015). The role of the residential neighborhood in linking youths' family poverty trajectory to decreased feelings of safety at school. *Journal of Youth and Adolescence, 44*(6), 1194-1207.
- Côté-Lussier, C., Fitzpatrick, C., Séguin, L., & Barnett, T. A. (2015). Poor, unsafe, and overweight: The role of feeling unsafe at school in mediating the association among poverty exposure, youth screen time, physical activity, and weight status. *American Journal of Epidemiology, 182*(1), 67-79. doi:10.1093/aje/kwv005
- Côté-Lussier, C., Mathieu, M. E., & Barnett, T. A. (2015). Independent associations between child and parent perceived neighborhood safety, child screen time, physical activity and BMI: a structural equation modeling approach. *Int J Obes.* doi:10.1038/ijo.2015.98
- Côté-Lussier, C., & Fitzpatrick, C. (2016). Feelings of safety at school, socioemotional functioning, and classroom engagement. *Journal of Adolescent Health, 58*(5), 543-550.
- Cutumisu, N., Bélanger-Gravel, A., Laferté, M., Lagarde, F., Lemay, J. F., & Gauvin, L. (2014). Influence of area deprivation and perceived neighbourhood safety on active transport to school among urban Quebec preadolescents. *Canadian journal of public health, 105*, e376-e382.
- Davidson, P. J., Lambdin, B. H., Browne, E. N., Wenger, L. D., & Kral, A. H. (2021). Impact of an unsanctioned safe consumption site on criminal activity, 2010–2019. Drug and alcohol dependence, 220, 108521.
- Donnelly, N. & Mahoney, N. (2013). Trends in property and illicit drug crime around the Medically Supervised Injecting Centre in Kings Cross: 2012 update. New South Wales, Australia: NSW Bureau of Crime Statistics and Research.
- Dow-Fleisner, S. J., Lomness, A., & Woolgar, L. (2022). Impact of Safe Consumption Facilities on Individual and Community Outcomes: A Scoping Review of the Past Decade of Research. *Emerging Trends in Drugs, Addictions, and Health*, 100046.
- Freeman, K., Jones, C. G., Weatherburn, D. J., Rutter, S., Spooner, C. J., & Donnelly, N. (2005). The impact of the Sydney medically supervised injecting centre (MSIC) on crime. *Drug and Alcohol Review, 24*(2), 173-184.
- Johnson, S. D. (2010). A brief history of the analysis of crime concentration. *European Journal of Applied Mathematics, 21*(4-5), 349-370.

- Kerr, T., Small, W., & Wood, E. (2005). The public health and social impacts of drug market enforcement: A review of the evidence. *International journal of drug policy*, 16(4), 210-220.
- Kerr, T., Mitra, S., Kennedy, M. C., & McNeil, R. (2017). Supervised injection facilities in Canada: past, present, and future. *Harm reduction journal*, 14(1), 1-9.
- Lawrence, A. (2012). A review and discussion of public safety research on supervised injection sites. Ottawa, Canada: Public Safety Canada.
<https://www.publicsafety.gc.ca/lbrr/archives/cn63305108-eng.pdf>
- Levengood, T. W., Yoon, G. H., Davoust, M. J., Ogden, S. N., Marshall, B. D., Cahill, S. R., & Bazzi, A. R. (2021). Supervised injection facilities as harm reduction: a systematic review. *American journal of preventive medicine*, 61(5), 738-749.
- Liang, J., & Alexeev, S. (2023). Harm reduction or amplification? The adverse impact of a supervised injection room on housing prices. *Regional Science and Urban Economics*, 98, 103856.
- Linden, I. A., Mar, M. Y., Werker, G. R., Jang, K., & Krausz, M. (2013). Research on a vulnerable neighborhood—the Vancouver Downtown Eastside from 2001 to 2011. *Journal of Urban Health*, 90, 559-573.
- Ministry of Health and Long-Term Care (2018). Consumption and treatment services: Application guide. Ministry of Health and Long-Term Care, Ontario.
https://health.gov.on.ca/en/pro/programs/opioids/docs/CTS_application_guide_en.pdf
- Myer, A. J., & Belisle, L. (2018). Highs and Lows: An Interrupted Time-Series Evaluation of the Impact of North America's Only Supervised Injection Facility on Crime. *Journal of Drug Issues*, 48(1), 36–49. <https://doi.org/10.1177/0022042617727513>
- Pabayo, R. A., Gauvin, L., Barnett, T. A., Morency, P., Nikiéma, B., & Séguin, L. (2012). Understanding the determinants of active transportation to school among children: evidence of environmental injustice from the Quebec Longitudinal Study of Child Development. *Health & place*, 18(2), 163-171.
- Pagani, L., Fitzpatrick, C., Belleau, L. & Janosz, M. (2011). Prédire la réussite scolaire des enfants en quatrième année à partir de leurs habiletés cognitives, comportementales et motrices à la maternelle. Institut de la statistique du Québec.
https://www.iamillbe.stat.gouv.qc.ca/publications/fascicule_reussite_scol_fr.pdf
- Paumier, R. (2022). Between zero risk and harm reduction: An ethnography of Montreal supervised injection services as a public policy instrument. *International Journal of Drug Policy*, 104, 103694. doi:<https://doi.org/10.1016/j.drugpo.2022.103694>
- Pijl, E. (2020). Urban social issues study: Impacts of the Lethbridge supervised consumption site on the local neighbourhood. Lethbridge: University of Lethbridge.

<https://opus.uleth.ca/server/api/core/bitstreams/e00b20f7-cb43-4b16-a224-b1df62bb07a6/content>

Potier, C., Lapr evote, V., Dubois-Arber, F., Cottencin, O., & Rolland, B. (2014). Supervised injection services: what has been demonstrated? A systematic literature review. *Drug and alcohol dependence*, 145, 48-68.

Rhodes, T., Kimber, J., Small, W., Fitzgerald, J., Kerr, T., Hickman, M., & Holloway, G. (2006). Public injecting and the need for 'safer environment interventions' in the reduction of drug-related harm. *Addiction*, 101(10), 1384-1393.

Rudzinski, K., Xavier, J., Guta, A. et al. Feasibility, acceptability, concerns, and challenges of implementing supervised injection services at a specialty HIV hospital in Toronto, Canada: perspectives of people living with HIV. *BMC Public Health* 21, 1482 (2021). <https://doi.org/10.1186/s12889-021-11507-z>

Salmon, A. M., Thein, H. H., Kimber, J., Kaldor, J. M., & Maher, L. (2007). Five years on: what are the community perceptions of drug-related public amenity following the establishment of the Sydney Medically Supervised Injecting Centre?. *International Journal of Drug Policy*, 18(1), 46-53.

SPVM (2023). Profil de criminalit  : Poste de quartier 15 (Saint-Paul, Petite-Bourgogne, Pointe-Saint-Charles, Saint-Henri, Ville- mard). https://spvm.qc.ca/upload/Profil_criminalite_PDQ/PDQ15_Profils_criminalit%C3%A9_2021.pdf

Statistics Canada (2014). *Criminal victimization in Canada, 2014*. Ottawa: Statistics Canada.

Sunshine J and Tyler TR. (2003) The role of procedural justice and legitimacy in shaping public support for policing. *Law & Society Review* 37: 513-548.

Torres, J. (2021). L' cole et le quartier dans la planification urbaine : Un document   l'intention des collectivit s qu b coises. Montr al : Universit  de Montr al.

Tyler TR. (2005) Policing in black and white: Ethnic group differences in trust and confidence in the police. *Police quarterly* 8: 322-342.

Ville de Montr al (2018). *L'Atlas sociod mographique 2016 : Arrondissement du Sud-Ouest (Recensement de 2016)*. Montr al en statistiques, Service du d veloppement  conomique, Ville de Montr al.

http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/LE%20SUD-OUEST_2016.PDF

Wood, E., Tyndall, M. W., Lai, C., Montaner, J. S., & Kerr, T. (2006). Impact of a medically supervised safer injecting facility on drug dealing and other drug-related crime. *Substance abuse treatment, prevention, and policy*, 1(1), 1-4.

Wortley S and Owusu-Bempah A. (2011) The usual suspects: police stop and search practices in Canada. *Policing and society* 21: 395-407

Figure 1

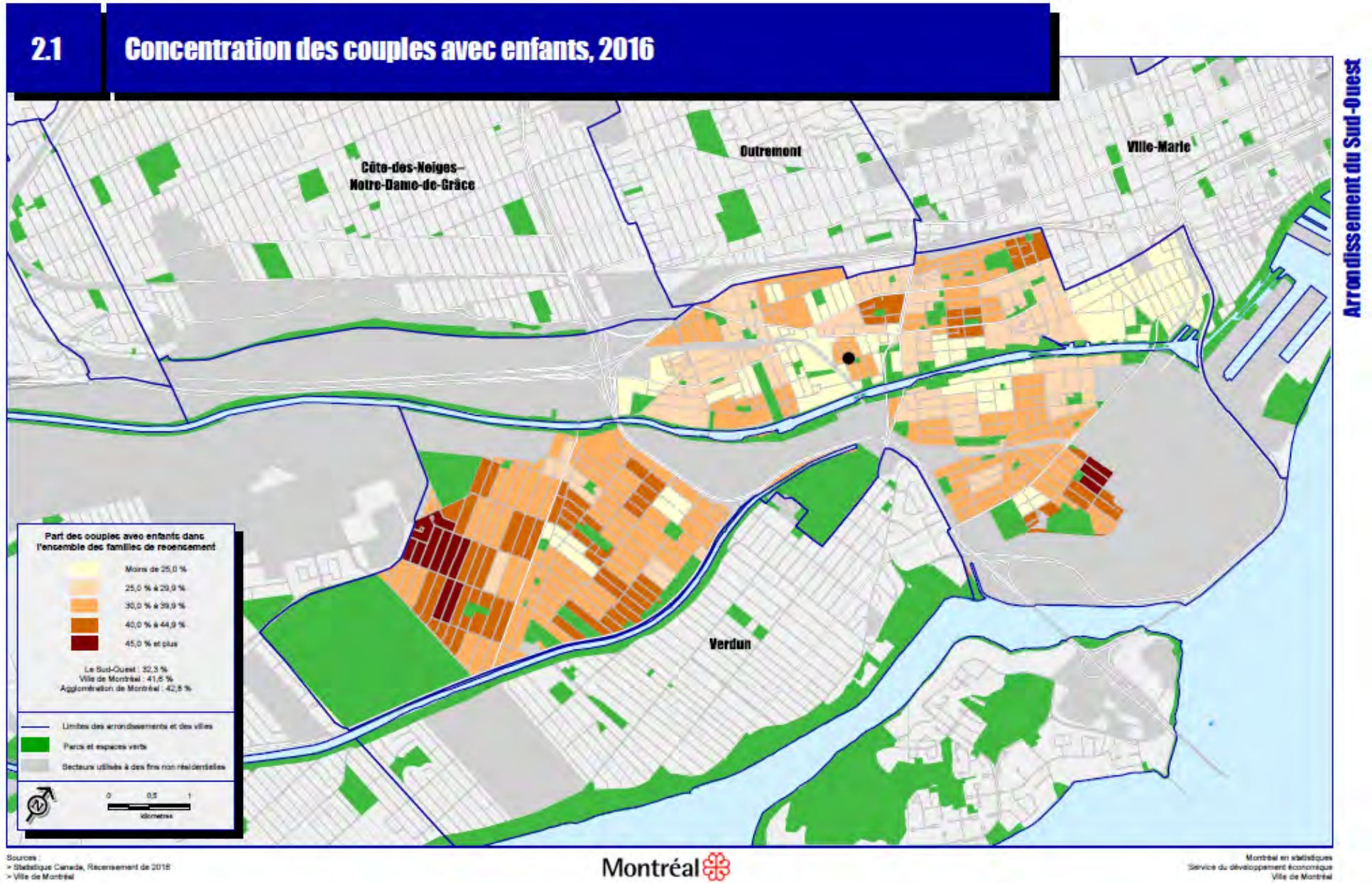
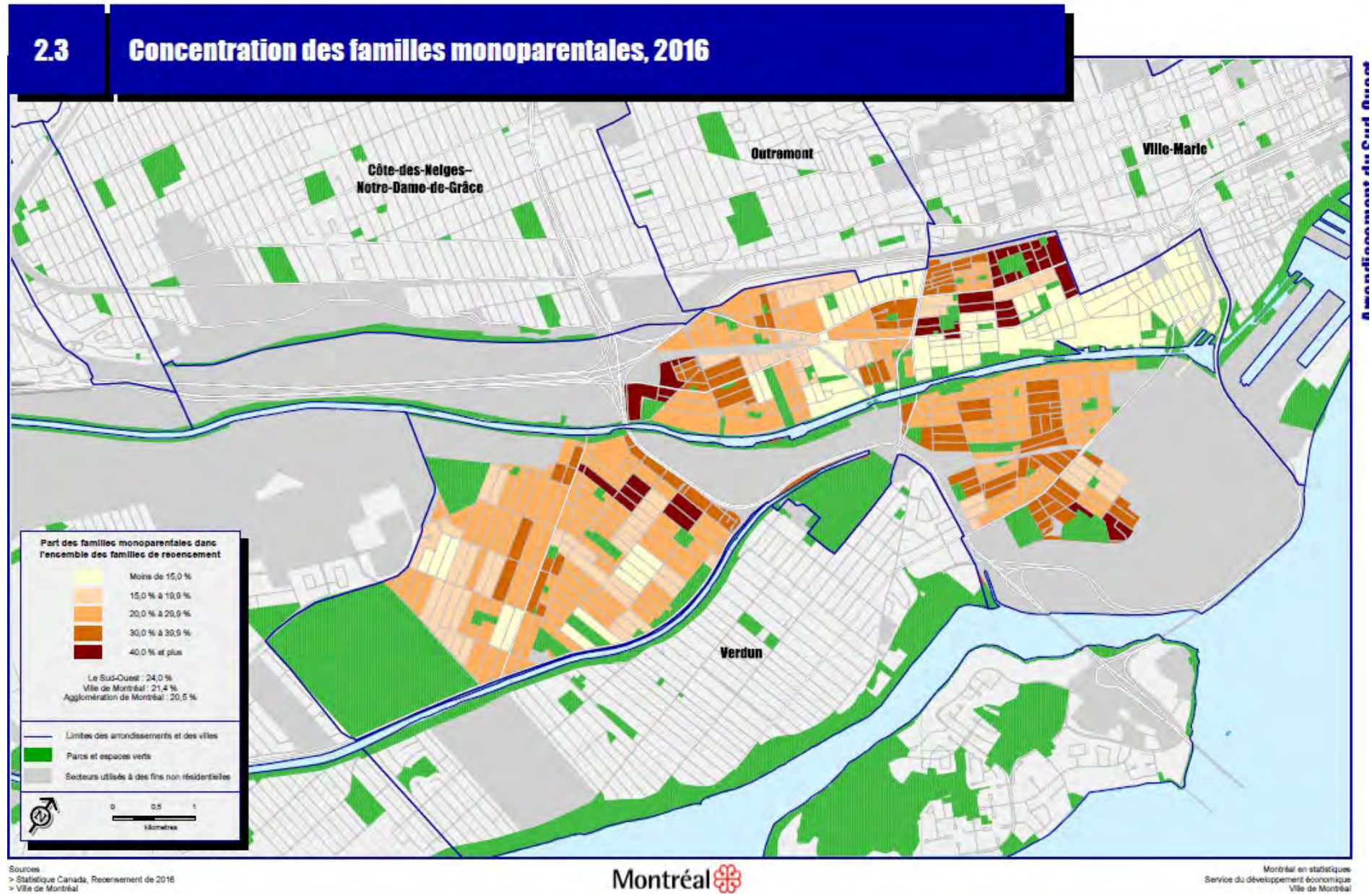


Figure 2



Sources
> Statistique Canada, Recensement de 2016
> Ville de Montréal

Montréal

Figure 3

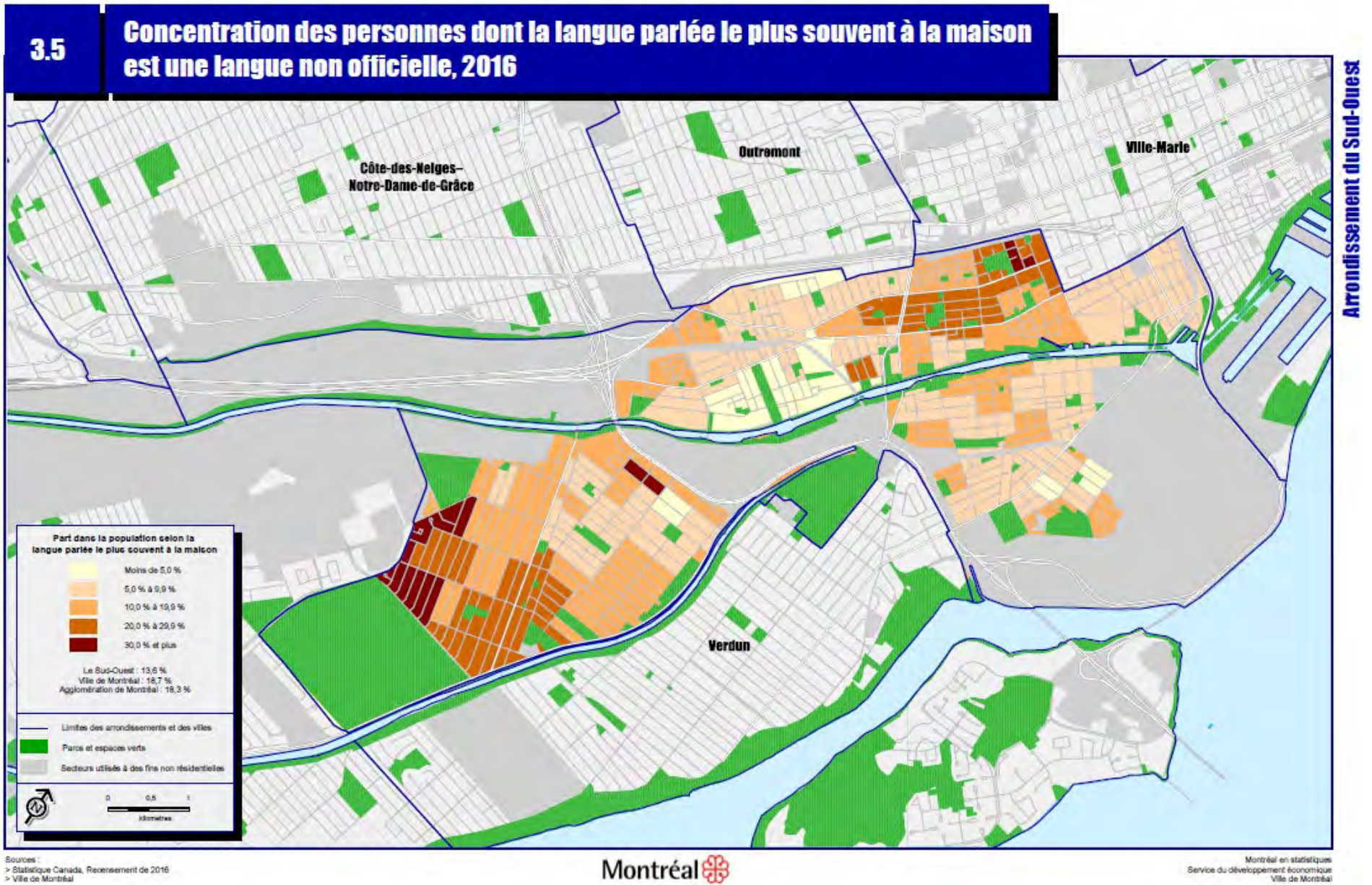
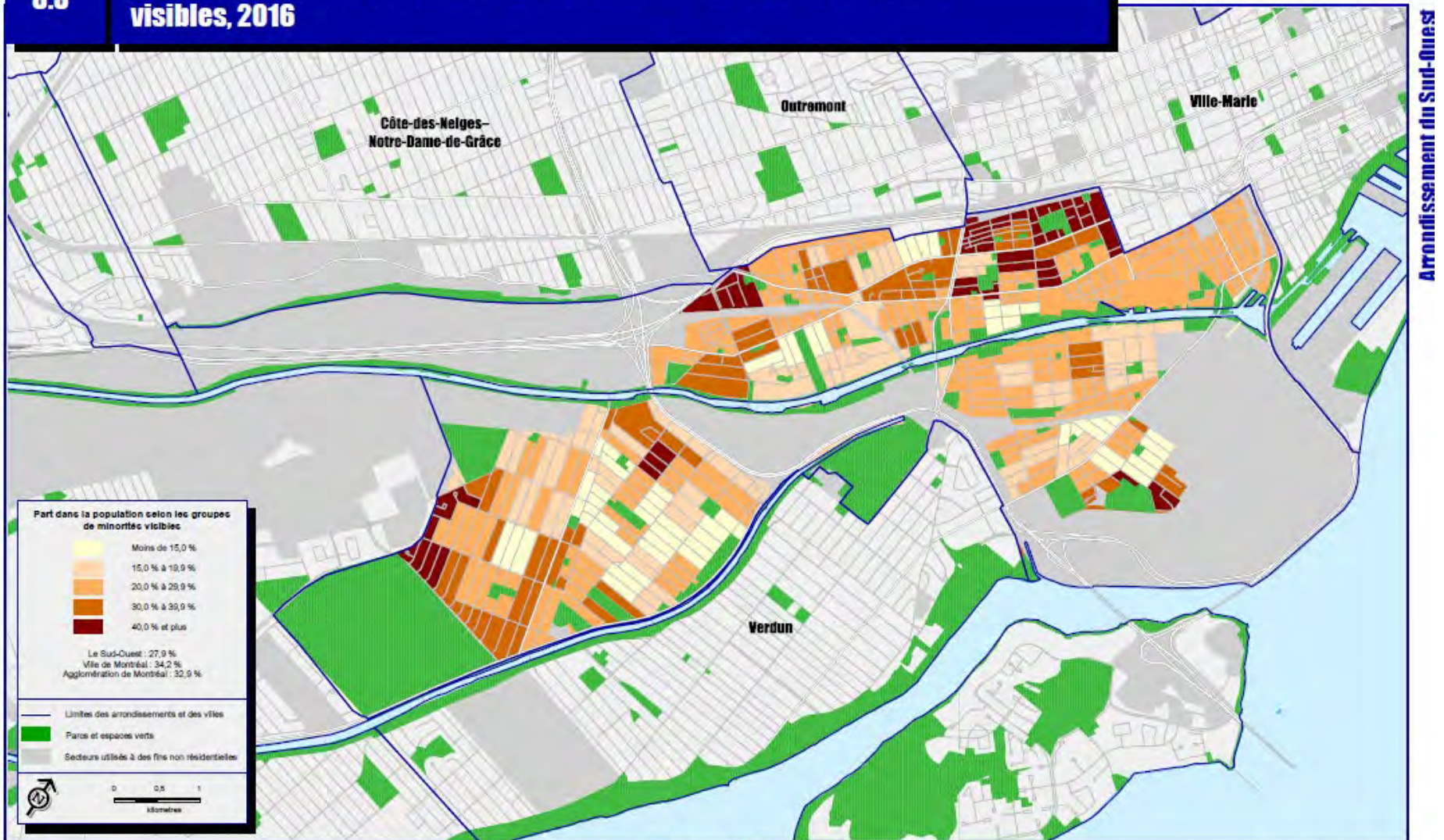


Figure 4

8.3

Concentration des personnes appartenant à un groupe de minorités visibles, 2016



Arrondissement du Sud-Ouest

Sources :
 > Statistique Canada, Recensement de 2016
 > Ville de Montréal

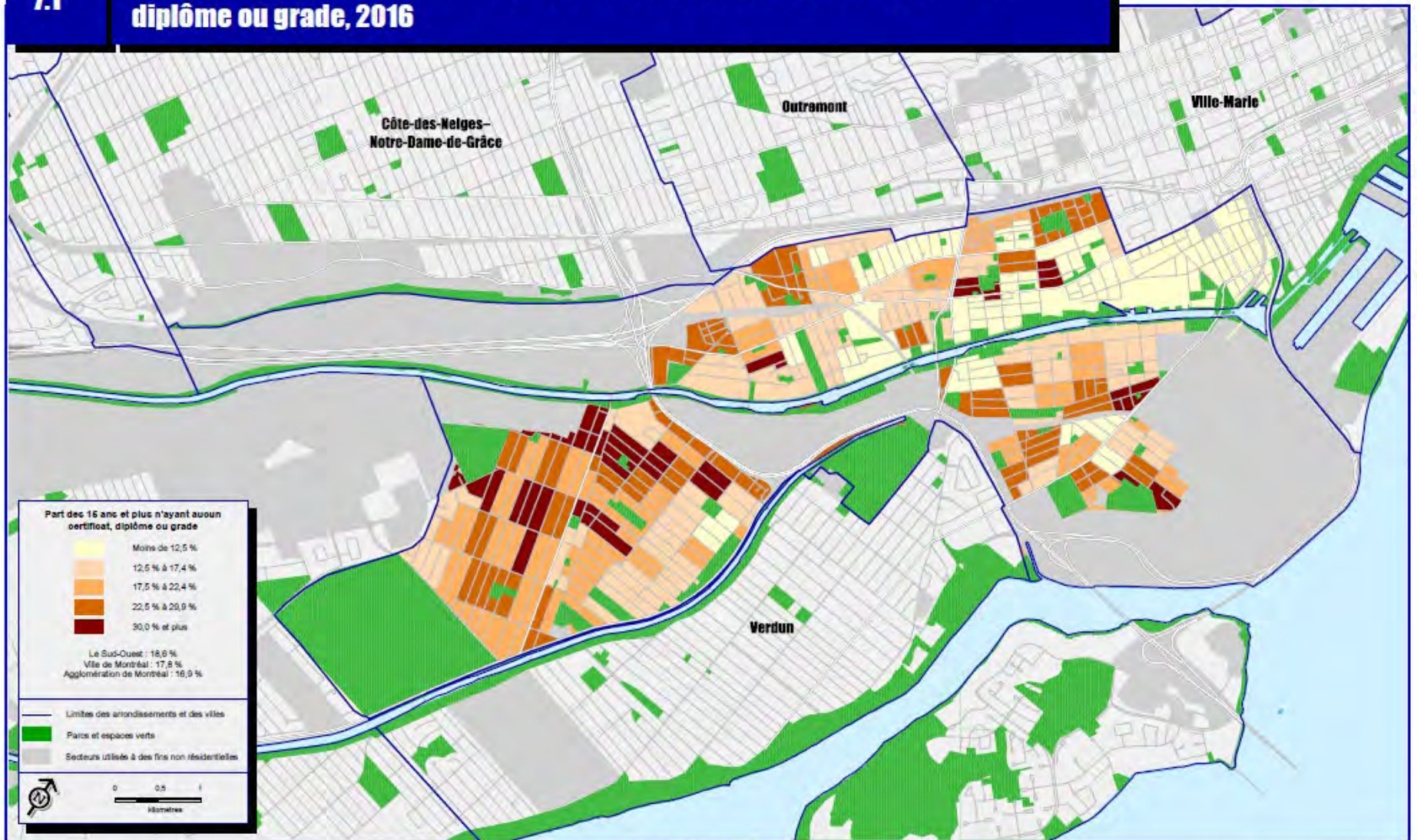
Montréal

Montréal en statistiques
 Service du développement économique
 Ville de Montréal

Figure 5

7.1

Concentration des personnes de 15 ans et plus n'ayant aucun certificat, diplôme ou grade, 2016



Arrondissement du Sud-Ouest

Sources
 > Statistique Canada, Recensement de 2016
 > Ville de Montréal



Montréal en statistiques
 Service du développement économique
 Ville de Montréal

Figure 6

